RAPPORT ANNUEL

2016
2017

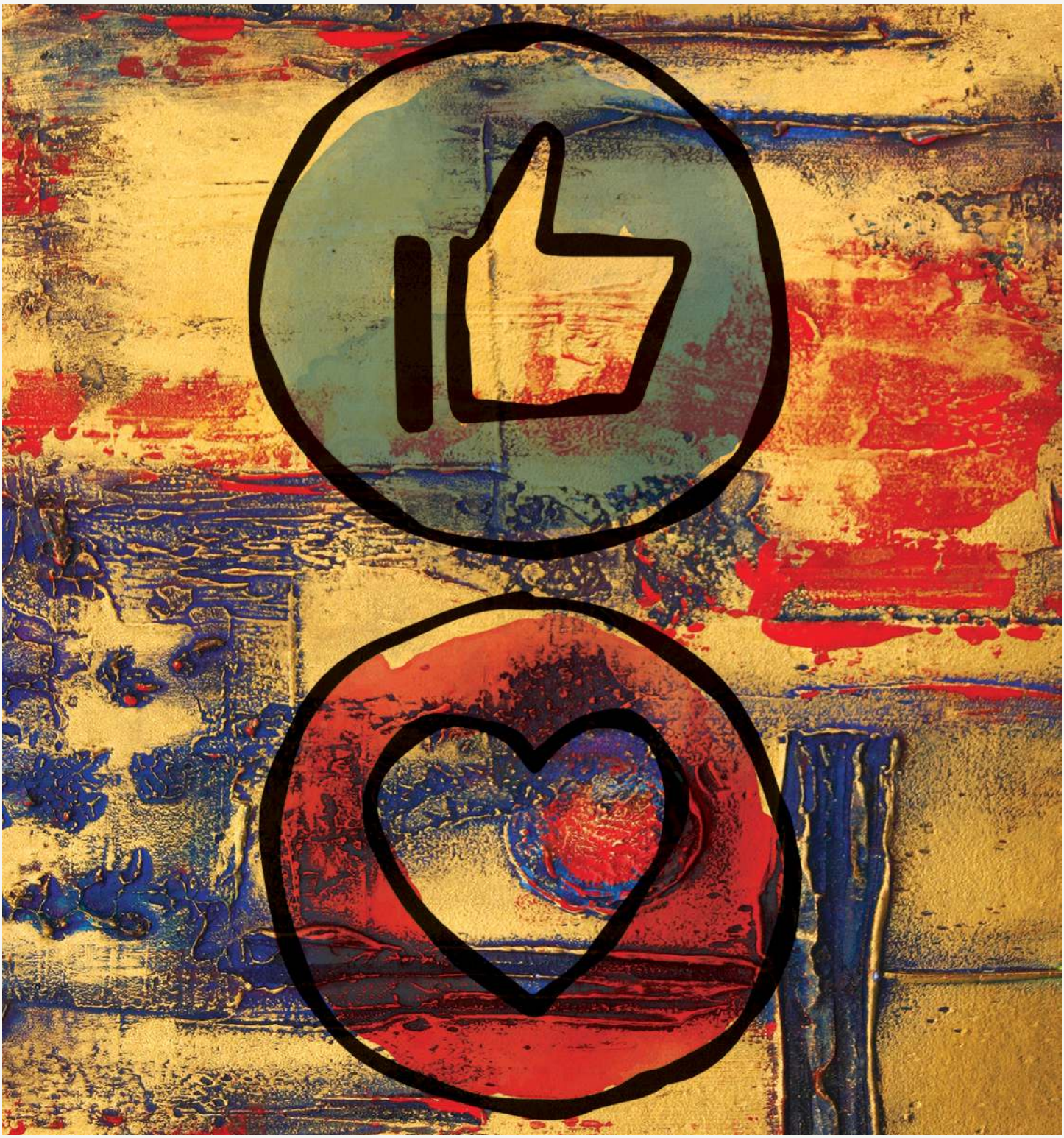

Fédération des cégeps

Fédération
des cégeps

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
4e trimestre 2017
978-2-89100-159-5

Fédération des cégeps
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
comm@fedecegeps.qc.ca
© Fédération des cégeps

Cette publication peut être consultée
sur le site Internet de la Fédération
des cégeps à l'adresse suivante :
www.fedecegeps.qc.ca

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep Gérald-Godin
Cégep de Granby
Cégep Heritage College
Cégep John Abbott College
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Cégep Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep Vanier College
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

RAPPORT ANNUEL 2016 2017

6 La Fédération des cégeps, une organisation au service de ses membres

8 Mot du président-directeur général

12 Formation collégiale

18 Communauté collégiale

26 Internationalisation du réseau collégial

32 Recherche collégiale

38 Le réseau collégial à l'ère du numérique

42 Financement du réseau collégial

46 Autres dossiers

48 Organismes partenaires

49 Communautés de pratique

50 Structure

52 Rayonnement

54 États financiers

LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS, UNE ORGANISATION AU SERVICE DE SES MEMBRES

Créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps, la Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, la Fédération a pour mission de favoriser leur développement, d'assurer leur rayonnement, de faire la promotion de leurs intérêts et de les défendre.

En plus de diffuser de l'information auprès de ses membres, de ses partenaires et des médias, la Fédération offre aux établissements du réseau collégial public un ensemble de services et de conseils en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de recherche, de négociation et de relations du travail. La Fédération représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

S'appuyant sur la mission éducative de ses membres, la Fédération des cégeps privilégie, dans ses actions et ses interventions, l'engagement et la compétence, la concertation ainsi que l'ouverture au changement.

© CÉGEP DE SOREL-TRACY

Un réseau d'avenir au service du Québec

Alors que le réseau collégial public célèbre ses 50 ans d'existence, les cégeps peuvent se targuer d'avoir contribué à faire des Québécoises et des Québécois des citoyens éclairés ouverts aux idées neuves et constructives de même que des travailleurs qualifiés ayant développé des compétences recherchées par le marché du travail, ici et ailleurs.

Tout au long de 2016-2017, la Fédération des cégeps a poursuivi ses travaux et mené ses actions en fonction des enjeux prioritaires du réseau collégial, lesquels concernent les jeunes, les adultes et les entreprises du Québec. C'est aussi ce que j'ai pu constater au cours de la tournée des 48 cégeps du réseau que j'ai entreprise depuis mon entrée en fonction à titre de président-directeur général en 2015 : tous les établissements d'enseignement collégial public travaillent de concert à faire avancer la société québécoise sur la voie de l'éducation, de la recherche et de l'innovation, qui est aussi celle de l'avenir. En ce sens, ils répondent en tous points aux souhaits émis par le rapport Parent à l'origine de la création de notre réseau, soit que le cégep « doit en même temps appartenir à la région où il se situe, il doit être la chose de la population régionale ».

DES ENJEUX PRIORITAIRES

C'est un euphémisme de dire que la Fédération des cégeps a été interpelée par les initiatives gouvernementales survenues au cours de la dernière année. Elle a réalisé et déposé, en 2016-2017, pas moins de dix mémoires qui ont fait l'objet de diverses représentations, soit en lien avec des projets de loi qui concernaient d'une manière ou d'une autre les collèges, soit en lien avec le renouvellement ou la création de politiques ou d'encadrements réglementaires qui touchaient de près le réseau collégial.

Permettez-moi de nommer quelques-uns de ces dossiers. En début d'année, il y a d'abord eu la consultation sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec, où la Fédération des cégeps a proposé plusieurs recommandations, ainsi que le projet de loi n° 98 (Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel) au sujet duquel la Fédération a pris position en soulignant les risques d'empiètement sur l'autonomie et l'autorité des collèges en matière d'élaboration et d'évaluation de leurs programmes d'études, notamment en ce qui a trait aux formations d'appoint prescrites par les ordres professionnels. Plus tard dans l'année, à propos d'un enjeu similaire, la Fédération a déposé un mémoire auprès de l'Ordre des professions du Québec dans lequel elle recommandait aux ordres professionnels, entre autres éléments, de poursuivre leur collaboration avec les établissements d'enseignement collégial et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) afin de favoriser l'harmonisation des processus et des mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Je pense aussi à la consultation publique sur l'élaboration de la Politique de la réussite éducative, organisée par le MEES, où la Fédération a rappelé que l'enseignement supérieur doit faire partie intégrante de l'équation et que les cégeps sont bien placés pour contribuer au plein développement et à la réussite des jeunes du Québec, ou encore au mémoire présenté au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation dans le cadre de la consultation sur la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI), dans lequel la Fédération des cégeps a demandé que la prochaine SQRI reconnaisse officiellement l'excellence de la recherche collégiale et les chercheurs du réseau collégial comme des acteurs à part entière du système québécois de recherche et d'innovation.

Parmi les enjeux qui ont particulièrement occupé la Fédération en 2016-2017, d'une part, figure bien entendu le projet de création d'un Conseil des collèges du Québec, qui concerne au premier chef le réseau collégial public et la mission éducative des cégeps, et à propos duquel les cégeps ont pu faire valoir leurs positions à l'occasion de la consultation lancée en septembre par la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David. Au terme d'un exercice de consultation auprès de ses membres, la Fédération des cégeps a appuyé dans un mémoire déposé en octobre la création d'un Conseil des collèges pourvu qu'il représente une amélioration de la situation actuelle, sans causer de dédoublements structurels. Les cégeps estiment que la mission du futur Conseil devrait consister à conseiller la ministre et les établissements, ainsi qu'à contribuer à l'orientation générale du réseau collégial, mais sans pour autant inclure la fonction évaluative. C'est que cette fonction apparaît à leurs yeux peu compatible avec celle de conseil stratégique. Entre autres recommandations, la Fédération a dit souhaiter que la nouvelle structure ne vienne pas remettre en cause les liens directs qui existent déjà entre les cégeps et le ministère de l'Enseignement supérieur, ni remplacer le Conseil supérieur de l'éducation, un organisme ayant toujours un rôle majeur à jouer.

La Fédération des cégeps a, d'autre part, souscrit aux avenues de modifications du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), également mis sur la table par le gouvernement, en soulignant l'importance d'octroyer aux cégeps plus de souplesse qui viendrait favoriser l'adaptation de certains programmes techniques aux besoins changeants du marché du travail et aux réalités locales et régionales, soutenir la réussite des études pour les étudiantes et étudiants en formation continue et renforcer la capacité des cégeps à exercer leurs responsabilités pédagogiques dans un environnement en constante évolution.

Dans les suites de ce dossier, la Fédération des cégeps a accueilli positivement le rapport sur le projet de création du Conseil des collèges du Québec rendu public en mars par Mme Rachel Dubé, M. Guy Demers et M. Louis Lefebvre, mandatés par le ministère pour mener la consultation à ce sujet. Dans l'ensemble, la Fédération considère que les recommandations du rapport rejoignent les préoccupations des collèges exprimées dans son mémoire, notamment en ce qui a trait à la proposition d'une composition équilibrée du Conseil et à la suggestion visant à alléger les processus d'évaluation auxquels sont soumis les cégeps.

Par ailleurs, relativement au financement, la Fédération des cégeps a accueilli avec satisfaction le dépôt du budget du Québec 2017-2018 en mars, dans lequel le gouvernement a annoncé un réinvestissement de l'ordre de 37,5 M$ dans le réseau collégial public pour la prochaine année. Il s'agit d'une véritable bouffée d'oxygène pour les cégeps, après une longue période d'asphyxie budgétaire qui s'est traduite par des compressions de l'ordre de 175 M$ subies de 2011 à 2015 dans le réseau collégial public. En gros, les principales mesures comprises dans cette annonce de réinvestissement — rehausser le financement général des établissements d'enseignement supérieur, améliorer la réussite et l'intégration de l'ensemble des étudiants, favoriser les partenariats et la concertation entre les établissements ainsi que la présence régionale, et répondre aux besoins du marché du travail — comblent les souhaits exprimés par la Fédération des cégeps lors des consultations budgétaires tenues plus tôt dans l'année. À court terme, cet argent frais permet aux cégeps de bonifier leurs services aux étudiants, ce qui est primordial pour la réussite éducative, et, en plus, laisse présager une perspective de réinvestissement à moyen terme.

UNE VISION D'AVENIR

Ce ne sont là que quelques exemples de dossiers qui ont accaparé les instances de la Fédération en cours d'année. Or, 2016-2017 a justement été l'occasion pour elle de se projeter à plus long terme et de poursuivre les réflexions sur l'avenir du réseau collégial public québécois.

De la fin janvier à la mi-mars 2017, la Fédération des cégeps a ainsi procédé à un vaste exercice de consultation auprès des 48 cégeps membres, de l'ensemble de ses employés et de certains de ses partenaires dans le but d'élaborer son nouveau plan stratégique pour les cinq prchaines années. Ces consultations, que j'ai eu la chance de présider, ont servi à préciser les grandes actions qui nous permettront de continuer à appuyer le développement des collèges publics. Dans le cadre de cette démarche, la Fédération a d'ailleurs été accompagnée par l'Institut du Nouveau Monde, une organisation reconnue pour son expertise en consultation citoyenne et en réflexion collective. L'élaboration du Plan stratégique 2017-2022 a été un exercice de réflexion de grande importance pour la Fédération et a montré la nécessité pour les cégeps de travailler ensemble pour réinventer leurs façons de faire. Nous pensons que ce nouveau Plan stratégique, adopté à l'automne 2017, outillera la Fédération et ses 48 collèges membres pour faire face aux nouveaux enjeux du monde de l'éducation. Un monde qui, est-il nécessaire de le rappeler, est en pleine mutation. C'est vrai pour les profils de la population étudiante qui ne cessent de se diversifier. C'est aussi vrai pour l'offre de formation et les modes de diffusion qui se renouvellent et doivent devenir par la force des choses plus flexibles. Des phénomènes qu'accélèrent notamment les transformations numériques.

À propos des transformations à l'ère du numérique, je trouve important de souligner les nombreuses actions entreprises cette année par la Fédération à leur égard. Démontrant à nouveau la vision des cégeps et leur capacité extraordinaire de concertation, la Fédération a déposé un mémoire étoffé qui a été adopté à l'unanimité par ses membres et dans lequel elle soumet au gouvernement 27 recommandations structurantes qui a trait à sa stratégie numérique à venir. En agissant de la sorte, le réseau collégial a témoigné une fois de plus de sa capacité de mettre en commun ses expertises variées et de fournir une vision d'avenir au gouvernement. Nul doute que la 4e révolution industrielle annoncée par le Forum économique mondial est à nos portes et produira des transformations substantielles pour le milieu de l'éducation.

C'est d'ailleurs pourquoi dans la foulée de son mémoire sur la stratégie numérique la Fédération des cégeps a tenu en juin 2017, au Collège Dawson, à Montréal, l'important colloque *Le réseau collégial à l'ère du numérique*. Plus de 250 personnes des cégeps, ainsi que différents partenaires du réseau — ministères, partenaires du marché du travail, organisations syndicales et organismes du milieu de l'éducation — y ont participé. Le programme de ce colloque, qui donnait la parole à des experts de l'éducation et du numérique d'envergure internationale, a été conçu pour être à la fois une démarche pour mieux comprendre les effets de la révolution numérique sur le réseau collégial et un vecteur de mobilisation pour tous les acteurs concernés face aux défis que ces effets soulèvent.

Par ailleurs, lorsqu'on parle d'avenir, on ne peut passer à côté de l'enjeu de l'internationalisation des cégeps. L'année 2016-2017 a été particulièrement prolifique à ce sujet pour la Fédération des cégeps, avec la signature de nouvelles ententes avec le Brésil et avec la France, par exemple, mais aussi grâce à sa participation à de grands forums internationaux et à l'organisation de délégations en Chine, en Colombie et en Belgique, notamment, pour développer des partenariats et favoriser l'échange des expertises et des savoir-faire. À ce titre, je me dois aussi de souligner l'entrée remarquée de la Fédération des cégeps au sein de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) au cours de la dernière année.

Enfin, un mot sur l'organisation des événements entourant le 50e anniversaire de la création du réseau collégial public qui sera célébré tout au long de l'année 2017-2018 et qui sera l'occasion pour les cégeps de mettre en lumière leurs grandes réussites, mais aussi de se projeter dans l'avenir, alors que le Québec n'a jamais eu autant besoin de travailleurs et de citoyens bien formés. Même si ces célébrations ne se déploient qu'à compter de l'automne 2017, la Fédération des cégeps leur a consacré beaucoup d'efforts tout au long de 2016-2017 pour leur donner tout leur sens, en établissant des partenariats d'envergure avec l'Orchestre symphonique de Montréal et l'Association des cadres des collèges du Québec, en particulier, mais aussi en mobilisant les 48 cégeps qui ont tous emboîté le pas avec enthousiasme et qui contribueront, j'en suis persuadé, à faire de ce 50e anniversaire du réseau un succès sur toute la ligne.

Tout cela est grandement représentatif de ce qui, à mon humble avis, est au cœur du succès des cégeps depuis 50 ans : la force d'un réseau qui est bien établi sur l'ensemble du territoire et qui, par sa cohésion et son dynamisme, assure la mobilisation des forces vives pour anticiper l'avenir.

C'est avec de semblables vues que la Fédération des cégeps entend poursuivre sa mission de servir les collèges publics dans le meilleur intérêt des jeunes et des adultes du Québec.

Le président-directeur général,
Bernard Tremblay

Pour suivre le président-directeur général de la Fédération des cégeps sur son blogue :
bloguepdg.fedecegeps.qc.ca

© CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

© CÉGEP DE SAINT-LAURENT © CÉGEP VANIER COLLEGE © CÉGEP DE MATANE © ISTOCKPHOTO
© CÉGEP DE MATANE © COLLÉGE ALMA © ISTOCKPHOTO © CÉGEP DE SOREL-TRACY
© ISTOCKPHOTO © CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN © CÉGEP VANIER COLLÉGE © CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

Formation collégiale

Les cégeps œuvrent à faire évoluer leurs programmes de formation de manière à répondre toujours plus adéquatement et plus efficacement aux besoins des jeunes, des adultes, des nouveaux arrivants, des entreprises et des organismes du Québec.

EN 2016 2017

CRÉATION D'UN CONSEIL DES COLLÈGES DU QUÉBEC ET MODIFICATIONS AU RREC

- Le 7 novembre 2016, devant un comité d'experts mandaté par la ministre de l'Enseignement supérieur, la Fédération des cégeps a présenté son mémoire sur la création d'un Conseil des collèges du Québec et d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur, ainsi que sur les propositions de modifications au RREC. Dans son mémoire, la Fédération se dit en faveur de la création du Conseil des collèges en saluant le fait que cette initiative vient reconnaître davantage le rôle des cégeps et leur appartenance à l'enseignement supérieur. Elle indique cependant que la nouvelle structure ne doit pas causer de dédoublements, mais plutôt permettre une amélioration de la situation, à travers une véritable opérationnalisation des recommandations qui découleront de ses travaux. Puis, en ce qui concerne la création d'une Commission mixte de l'enseignement supérieur, cette solution lui paraît pour l'instant mal définie et prématurée; les cégeps préconisent plutôt la mise sur pied d'une table de concertation entre le Conseil des collèges et le Conseil des universités. Enfin, en lien avec les suggestions de modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), la Fédération a accueilli de manière généralement favorable les solutions mises de l'avant et exprimé le souhait qu'elles fassent rapidement l'objet d'un projet de règlement publié de manière officielle, afin que les modifications attendues puissent se concrétiser.

Le projet de règlement modifiant le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) a finalement été publié le 28 juin 2017 dans la *Gazette officielle du Québec* — Assemblée nationale. La Fédération des cégeps a mis en place un comité de travail qui a pour but de donner son avis dans les délais prévus, soit 45 jours après la date de parution de l'avis.

PROGRAMMES TECHNIQUES DONNANT OUVERTURE AUX PERMIS DES ORDRES PROFESSIONNELS

Projet de loi nº 98

- Le 21 septembre 2016, devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec, la Fédération des cégeps a présenté un mémoire dans le cadre des consultations sur le projet de loi nº 98 (Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel). Bien qu'elle souscrive à plusieurs de ses objectifs, la Fédération a soutenu que, dans sa forme actuelle, ce projet de loi risque d'empiéter sur l'autonomie et l'autorité des collèges en matière d'élaboration et d'évaluation de leurs programmes d'études, notamment les formations d'appoint prescrites par les ordres professionnels. Elle s'interroge en particulier sur les pouvoirs étendus d'enquête et de reddition de comptes qui seraient confiés au Commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles. Ces pouvoirs viseraient les cégeps alors que ces derniers disposent déjà de mécanismes rigoureux d'élaboration et d'évaluation de programme et que la loi et le règlement qui les régissent prévoient des mécanismes d'enquête sur toute question se rapportant à la pédagogie ou à tout autre domaine. Dans son mémoire, la Fédération a rappelé que les cégeps collaborent de près avec les ordres professionnels pour l'élaboration et l'offre des formations d'appoint destinées aux personnes formées hors Québec, particulièrement sous forme de programmes conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC), de même qu'avec les ministères concernés. Devant chercher principalement à renforcer la gouvernance des ordres professionnels et à améliorer l'accès aux formations d'appoint pour les personnes formées à l'étranger, le projet de loi semble pourtant ouvrir la voie à des mesures de contrôle excessives vis-à-vis des cégeps.

Consultation sur la formation initiale donnant accès aux permis des ordres professionnels

- Le 6 mars 2017, la Fédération des cégeps a déposé son mémoire sur la formation initiale donnant accès aux permis des ordres professionnels auprès de l'Office des professions du Québec dans le cadre de la consultation menée par cet organisme sur le sujet. Parmi ses principales recommandations, la Fédération des cégeps a proposé que l'Office des professions du Québec et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) organisent conjointement une journée de travail pour permettre au réseau collégial ainsi qu'aux autres partenaires de l'éducation d'échanger leurs réflexions sur les enjeux prioritaires en matière de formation initiale des membres des ordres professionnels. Entre autres recommandations, elle a aussi suggéré aux ordres professionnels de poursuivre leur collaboration avec les établissements d'enseignement et le MEES de manière à favoriser l'harmonisation des processus et des mécanismes de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

ACTUALISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- En 2016-2017, comme chaque année, des travaux d'actualisation des programmes d'études ont été menés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en concertation avec les comités d'enseignants et les comités-conseils. Parmi ces travaux, on retrouve en particulier l'actualisation du programme Techniques de l'informatique, la révision du programme Sciences de la nature et le début des travaux de révision du programme Sciences humaines.

Programmes en Soins infirmiers

- L'annexe budgétaire d'investissement I025 a été élaborée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en concertation avec les représentants des collèges, en vue d'encadrer le déploiement des mannequins simulateurs haute-fidélité (MSHF) dans le réseau collégial. Cette annexe rend possibles l'injection de 12,4 M$ pour l'acquisition de mannequins simulateurs et l'aménagement d'espaces pour intégrer cette technologie dans les laboratoires de Soins infirmiers des programmes 180.A0 et 180.B0. Les MSHF permettent notamment de palier à la pénurie de places de stages en permettant une substitution allant jusqu'à 10 % des heures de stages par de la simulation. De plus, cette approche pédagogique novatrice, dont les avantages pédagogiques ont largement fait leurs preuves sur les plans national et international, offre aux étudiants la chance d'expérimenter des situations cliniques variées et d'améliorer la prise de décision, le jugement clinique ainsi que l'autonomie et l'estime professionnelle.

Apprentissages en milieu de travail

- La Fédération des cégeps, en concertation avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, a poursuivi ses travaux portant sur l'accroissement des possibilités d'apprentissage en milieu de travail pour les cégépiens du réseau. L'annexe budgétaire S046 définit les paramètres financiers de cette approche pédagogique qui doit intégrer un minimum de 20 % de stages en milieu de travail au sein de la formation et dont les sommes associées sont réparties entre les collèges à la suite d'un appel de projets. En 2016-2017, une enveloppe de 564 000 $ était disponible pour l'adaptation de programmes. À ce jour, 33 projets ont été présentés par les collèges dans le cadre des deux appels de projets lancés par le MEES. En tout, 14 projets ont été acceptés, dont deux projets-pilotes.

Rendez-vous national sur la main-d'œuvre

- Les 16 et 17 février 2017, la Fédération des cégeps participait au Rendez-vous national sur la main-d'œuvre, où elle a eu l'occasion de faire valoir la nécessité d'accorder une plus grande agilité aux 48 établissements de son réseau qui se traduirait par une offre de formation au collégial plus accessible et mieux adaptée à la réalité des jeunes et des adultes, que ceux-ci soient appelés à poursuivre leurs études, à intégrer bientôt le marché du travail ou qu'ils soient déjà actifs professionnellement. La Fédération a aussi réitéré son souhait de longue date d'une plus grande flexibilité dans les modes d'apprentissage et dans les règles de financement pour faire en sorte que les cégeps puissent mieux contribuer à qualifier la main-d'œuvre déjà en emploi. La Fédération a d'ailleurs indiqué au gouvernement que la clé d'une meilleure adéquation formation-emploi repose sur le respect des rôles de chaque organisation tout en assurant une meilleure concertation des acteurs impliqués. Dans une perspective de mobilisation en vue de cette rencontre, mais surtout pour être à la hauteur de manière concertée des enjeux du Québec en matière de formation de la main-d'œuvre, la Fédération des cégeps et la Fédération des commissions scolaires du Québec avaient préalablement convié leurs membres à une rencontre le 9 février 2017. À l'issue de celle-ci, les cégeps, les commissions scolaires et les universités présentes s'étaient montrés plus que jamais mobilisés autour de la question de la formation de la main-d'œuvre et prêts à proposer des pistes de solution destinées à faire progresser le Québec à cet égard.

Développement stratégique de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

- Au cours des mois de janvier et de février 2017, la Fédération des cégeps et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont participé conjointement à des travaux de réflexion sur le développement stratégique de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au collégial. L'objectif de ces journées était de définir une vision concertée et de préciser des stratégies d'action à mettre en œuvre pour assurer un plus grand déploiement de la RAC, et, au terme de ces mêmes journées, le ministère a recommandé la constitution d'un comité directeur MEES-Fédération des cégeps-CERAC qui favoriserait leur mise en œuvre. Ce comité directeur a été formé et entamera à partir de l'automne 2017 les chantiers définis à l'occasion des journées de réflexion.

Mesure incitative pour l'accueil des stagiaires

- À l'hiver 2017, la formation liée au programme de formation pour les superviseurs de stage du collégial élaboré par un consortium formé par le Cégep de Thetford, le Cégep de Jonquière et le Cégep Garneau a été donnée pour la première fois à des formateurs et responsables de la formation continue dans plusieurs établissements du réseau. Cette formation est rendue obligatoire pour les entreprises qui souhaitent bénéficier de la mesure incitative mise en place par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) pour soutenir les entreprises et leurs superviseurs de stage. Jusqu'à maintenant, plus de la moitié des cégeps ont fait montre de leur intérêt à offrir ce programme. Par ailleurs, un projet a été accepté par la CPMT pour mettre en place une phase 2 du programme, lequel vise à terme à rendre la formation disponible en ligne.

Programme de formations de courte durée privilégiant les stages de la CPMT

- La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) a élaboré les paramètres du Programme de formations de courte durée privilégiant les stages (COUD), lequel a une enveloppe annuelle de 10 M$ pour une durée de cinq ans. Un premier projet a été déposé au printemps 2017 à la CPMT par Manufacturiers et Exportateurs du Québec, organisation à laquelle sont associés six cégeps au cœur de deux projets distincts.

Programme menant à une AEC incluant des compétences variables

- En cours d'année, un premier programme d'AEC en consortium, soit celui de Techniques d'éducation à l'enfance, a été révisé de façon à inclure des compétences variables. Cette possibilité d'ajouter des cours, jusqu'à concurrence de 10 % des heures contact d'un programme, avait été offerte aux collèges par le MEES en 2016-2017.

Campagne de positionnement des services de formation continue et des services aux entreprises : volet *Mon retour au cégep*

- La campagne *Mon retour au cégep*, une initiative des directions de la formation continue et des services aux entreprises des 48 cégeps, s'est poursuivie en 2016-2017 afin d'encourager un plus grand nombre d'adultes à se former, à se recycler ou à se perfectionner par l'entremise de la formation continue au collégial. En cours d'année, une mise à jour de la section Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) du site Web monretouraucegep.com a été assurée. Cette section qui avait été ajoutée au site l'année précédente donne une foule de renseignements sur la RAC pour outiller les adultes qui veulent entreprendre une démarche d'évaluation des compétences qu'ils ont développées ailleurs qu'en classe tout en correspondant à celles d'un programme d'études. En outre, de nouvelles bannières Web ont été créées et diffusées afin de promouvoir le site monretouraucegep.com, lequel donne la possibilité aux adultes de faire un choix éclairé parmi les 350 programmes de formation qui mènent à une attestation d'études collégiales (AEC) ou parmi les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC) qui sont offerts en formation continue.

Campagne de positionnement des services de formation continue et des services aux entreprises : volet *Cégeps & Cies*

- Lancé en 2014-2015, le site Web cegepsetcies.com propose de son côté un accès unique à l'ensemble des services destinés aux entreprises dans tous les établissements du réseau collégial public. Orchestré par les directions de la formation continue et des services aux entreprises réunies au sein de la Fédération des cégeps, *Cégeps & Cies* a continué de faire l'objet d'une campagne de promotion en 2016-2017, qui s'est notamment déployée en activités de promotion dans le cadre de salons organisés par ou pour les associations et regroupements d'entreprises. Des groupes d'échanges ont permis de redéfinir les attentes du réseau collégial en matière de positionnement et mèneront, en 2017-2018, au déploiement d'une stratégie renouvelée.

Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC)

- Des démarches ont été entreprises pour établir une entente de partenariat entre le Centre d'Étude des COnditions de vie et des BESoins de la population (ÉCOBES), rattaché au Cégep de Jonquière, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération des cégeps dans l'objectif de valoriser les données du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) qui est fait annuellement auprès de 25 000 étudiants des collèges. Cette entente viserait l'élaboration d'un portrait descriptif des étudiants collégiaux à partir des données du SPEC 2016-2017. Les travaux se poursuivront en 2017-2018 et culmineront avec le lancement conjoint d'un rapport à l'hiver 2018.

Carrefour de la réussite au collégial

- Le 6 avril 2017, le Carrefour de la réussite au collégial a tenu son 13e colloque annuel sur le thème du *Leadership mobilisateur*, qui a réuni près de 200 personnes. En ce qui a trait aux activités de cette journée, outre une allocution sur le leadership prononcée en ouverture, des directions de collèges réunies en table ronde ont présenté en matinée des stratégies mobilisatrices déployées dans l'exercice de leur fonction ainsi que leur vision quant à la manière de favoriser l'engagement du personnel professionnel et enseignant et de fournir les ressources appropriées pour le soutien en classe et en périphérie. L'après-midi a été pour sa part consacré à des présentations de mises en œuvre de stratégies mobilisatrices orchestrées par des équipes-collèges et de leurs effets sur la réalisation de pratiques innovantes et rassembleuses en matière de réussite : projet *Amélioration du français : l'affaire de tous, Zenétudes, projet Initiatives pour favoriser l'intégration et l'accompagnement des étudiants autochtones au collégial* et projet de formation à distance.

Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC)

- En 2016-2017, le réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC) s'est appliqué à poursuivre ses travaux pour mettre en place un projet de badges numériques qui auraient pour rôle d'attester la maîtrise des habiletés du Profil TIC des étudiants du collégial. Les collèges pourraient éventuellement octroyer les badges du Profil TIC aux étudiants de leur collège, mais aussi bénéficier d'un espace institutionnel leur donnant la possibilité d'octroyer leurs propres badges numériques. En cours d'année, le REPTIC a également travaillé à faciliter la recherche de ressources dans l'espace ProfilTIC.ca (tutoriels, scénarios pédagogiques, activités d'apprentissage) permettant de soutenir le développement des habiletés du Profil. Une nouvelle section intitulée *Le Petit guide du postulant idéal* a en outre été développée sur le site MonImageWeb.com pour informer et outiller les étudiants en ce qui concerne l'image professionnelle à projeter sur le Web au moment d'une recherche d'emploi ou de stage. Enfin, le REPTIC a amorcé des travaux pour mettre à la disposition du réseau collégial un répertoire de capsules de formation servant à l'utilisation pédagogique de l'infonuagique par les enseignants dès juin 2018.

© CÉGEP DE CHICOUTIMI

À la fois lieux de formation et milieux de vie pour les jeunes et les adultes qui les fréquentent, les cégeps veillent à les outiller le mieux possible pour favoriser leur réussite éducative.

© ISTOCKPHOTO

Communauté collégiale

EN 2016 2017

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

- Le 29 août 2016, dans le cadre de la consultation menée par le ministère de la Culture et des Communications, la Fédération des cégeps a déposé un mémoire sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec dans lequel elle demande que les 48 cégeps du Québec soient reconnus comme des lieux incontournables de formation et de transmission culturelles. Parmi les treize recommandations contenues dans son mémoire, la Fédération propose que la nouvelle politique culturelle précise la nécessité d'investir de façon durable et constante dans l'éducation aux arts et à la culture et suggère que la politique inclue davantage les cégeps dans les stratégies qui en découleront. La Fédération exprime notamment le souhait que la nouvelle politique culturelle reconnaisse le rôle essentiel que jouent les bibliothèques collégiales dans l'accessibilité, la diffusion et la démocratisation de la culture et celui du Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ) à cet égard. La Fédération demande également que la nouvelle politique culturelle soutienne et réaffirme le rôle déterminant des projets culturels mis en œuvre par les cégeps et des événements du Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), lesquels favorisent la formation d'une relève artistique au Québec et le renouvellement des publics. Enfin, la

Fédération des cégeps propose que la nouvelle politique reconnaisse les lieux de rassemblement offerts par les services d'animation culturelle et les services aux étudiants en tant que stratégies performantes qui participent à la valorisation de la diversité et au rapprochement interculturel, et espère aussi y voir souligner le rôle des collèges dans la valorisation et le renforcement de la langue française, ainsi que dans le développement d'une culture numérique.

PRÉVENTION DE LA RADICALISATION VIOLENTE ET PROMOTION DU VIVRE ENSEMBLE

- Le 25 octobre 2016, à l'occasion d'une conférence de presse coorganisée par la Fédération des cégeps au Collège de Rosemont, le groupe de recherche du SHERPA de l'Institut universitaire, rattaché au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal, a rendu public son rapport sur les déterminants de la radicalisation violente dans des cégeps. Intitulé *Le défi du vivre ensemble : les déterminants individuels et sociaux du soutien à la radicalisation violente des collégiens et collégiennes au Québec*, ce rapport est le fruit de la phase 1 d'une enquête réalisée dans huit cégeps et à laquelle la Fédération a apporté son appui. Il conclut que, globalement, le vivre ensemble dans les cégeps se porte généralement bien et que le soutien à la radicalisation violente extrême y est très marginal. Les résultats délimitent des facteurs de risque et de protection du soutien à la radicalisation violente et ont des implications directes pour la formation, la prévention et l'intervention dans le milieu collégial, pour les milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, et, au-delà, pour la société québécoise. Le rapport contient par ailleurs de nombreuses pistes de recommandation sur lesquelles la Fédération entend s'arrêter, notamment en ce qui concerne la promotion du vivre ensemble qui devrait passer par un renforcement de l'offre de services psychosociaux dans les cégeps. En 2016-2017, la Fédération des cégeps a participé à la réalisation d'une deuxième phase de la recherche du SHERPA auprès de six nouveaux cégeps.

RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX (RIIPSO)

- Avec ses 250 membres, le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) constitue une communauté de pratique dynamique qui favorise le développement professionnel des intervenants qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être des étudiants. L'année 2016-2017 a été marquée par l'octroi d'une subvention du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) qui a permis l'embauche d'une animatrice à temps plein, en fonction depuis janvier 2017. Grâce à ce soutien du SAJ, le RIIPSO en est venu à pouvoir soutenir le déploiement du programme de prévention de l'anxiété et de la dépression *Zenétudes* dans les onze premiers cégeps participants, en organisant deux formations et un webinaire pour les enseignants et les intervenants, en finançant l'achat des manuels ainsi qu'en produisant des outils d'aide à l'implantation. Par ailleurs, la tenue de son événement annuel s'est concrétisée par la participation active de 73 membres provenant de 28 cégeps, dans le cadre du Rendez-vous annuel du RIIPSO, qui s'est tenu les 25 et 26 mai 2017 au Cégep de Saint-Jérôme. Enfin, le RIIPSO a poursuivi ses collaborations avec les instances de la Fédération des cégeps et différents partenaires externes dans d'importants dossiers tels que celui de la prévention de la radicalisation menant à la violence et celui de la prévention des violences à caractère sexuel. Il a en outre contribué aux travaux d'un comité tripartite réunissant des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la Fédération des cégeps, qui avait pour finalité de mettre à jour le cadre de référence pour les ententes entre les cégeps et les centres intégrés de santé et de services sociaux.

SANTÉ MENTALE ET PRÉVENTION DU SUICIDE

- Le 8 novembre 2016, la Fédération des cégeps et le Mouvement Santé mentale Québec ont annoncé conjointement un nouveau partenariat visant à rappeler toute l'importance d'entretenir une bonne santé mentale et prenant précisément la forme d'une nouvelle Journée de la santé mentale désormais organisée annuellement dans les cégeps. La première édition de cette journée s'est déroulée dès le lendemain, 9 novembre, dans plusieurs cégeps qui ont organisé diverses activités de sensibilisation associées à la campagne du Mouvement Santé mentale Québec et à son thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête » invitant autant les cégépiens que les membres du personnel à réfléchir pour renforcer leur santé mentale : s'accepter, agir, ressentir, choisir, découvrir, créer des liens et se ressourcer.

Par ailleurs, à l'occasion de la 27e Semaine nationale de prévention du suicide, qui s'est déroulée du 29 janvier au 4 février 2017, la Fédération des cégeps a joint sa voix à celle des groupes et des organismes qui interviennent en prévention du suicide pour réitérer le bien-fondé d'un travail collectif pour endiguer ce phénomène et la promotion des bienfaits d'une bonne santé mentale, particulièrement chez les jeunes. Les cégeps mènent tout au long de l'année des activités de sensibilisation, de prévention du suicide et de la détresse psychologique, ainsi que de gestion du stress et de l'anxiété. De manière à appuyer la formation de sentinelles et celle des intervenants en prévention du suicide, la Fédération des cégeps a reçu, par le biais du Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO), un soutien financier du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021. Ces formations sont conçues par l'Association québécoise de prévention du suicide, dont la Fédération des cégeps est membre.

STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2016–2021

- Le 12 décembre 2016, à l'occasion du dévoilement de la Stratégie d'action jeunesse 2016 2021 par le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, la Fédération des cégeps s'est réjouie de constater que les étudiants et les étudiantes du collégial étaient particulièrement ciblés par les mesures annoncées. Nommée dans la Stratégie, la Fédération a constaté également que plusieurs des recommandations qu'elle avait formulées dans son mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse, en octobre 2015, avaient été retenues. Par ailleurs, parmi les mesures saluées par la Fédération, figure notamment le soutien à un projet du Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) afin d'agir sur les problèmes de santé mentale. Présenté par le RIIPSO et la Fédération des cégeps, le projet retenu vise à favoriser les bonnes pratiques pour soutenir le bien-être psychosocial des étudiants et leur réussite éducative. Il se décline en deux volets, soit, d'une part, optimiser les pratiques en matière de prévention du suicide dans les cégeps, et,d'autre part, intervenir et prévenir l'anxiété et la dépression tout en outillant les jeunes pour les contrer.

Enfin, la Fédération a salué l'inscription dans la Stratégie d'un certain nombre de mesures dont bénéficieront les étudiants du collégial, dont le concours Cégeps en spectacle organisé par le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ), de même que l'appui qui profitera aux équipes sportives situées en région, en réponse à une demande de financement déposée conjointement par la Fédération des cégeps et le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).

PRÉVENTION DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

- Le 13 février 2017, lors d'une conférence de presse tenue conjointement, la Fédération des cégeps et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont annoncé leur volonté de prévenir davantage les violences à caractère sexuel dans les établissements du réseau collégial en adhérant aux campagnes de prévention et de sensibilisation *Ni viande ni objet* et *Sans oui, c'est non !* Dans les suites de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles lancée en octobre 2016 et à la veille des journées de consultation sur les violences sexuelles organisées par la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, les directions des cégeps et les associations étudiantes ont souhaité ainsi envoyer un message clair de nature à sensibiliser l'ensemble de la communauté collégiale à l'importance d'agir pour prévenir les comportements sexistes et les violences sexuelles. Cette volonté s'est également traduite par la mise en place par la Fédération des cégeps du Comité consultatif sur les violences à caractère sexuel au collégial, ayant pour mandat de soutenir et d'orienter les cégeps dans leurs pratiques de lutte contre ce type de violence.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES (AFE)

- Le 17 mars 2017 s'est tenue, à Québec, une rencontre portant sur l'aide financière aux études (AFE) entre la Fédération des cégeps et des représentants du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Cette rencontre faisait suite à deux années de démarche visant à améliorer la situation globale en matière d'AFE au collégial. Elle cherchait à offrir aux représentants du ministère et de la Fédération une occasion d'échanger

leurs points de vue sur l'état actuel de l'aide financière aux études dans le réseau collégial, notamment au moyen d'une présentation des résultats d'un sondage qui avait été effectué auprès des responsables de l'AFE travaillant dans les cégeps et qui faisait état de certains problèmes. Elle cherchait aussi à convenir de nouvelles modalités de collaboration entre le ministère et la Fédération des cégeps sur lesquelles miser dans une perspective d'amélioration des services de l'AFE, de façon adaptée aux réalités propres au collégial. Il a ainsi été convenu, en particulier, que les délais de traitement des demandes d'AFE devaient être diminués et qu'une réponse satisfaisante au besoin de chaque étudiant devait être assurée dès le premier contact avec l'AFE du ministère ou avec le bureau d'AFE du collège. Il a de même été convenu de mettre en place des mesures pour conférer au personnel collégial une plus grande autonomie et de traiter les demandes de façon beaucoup plus rapide. Concrètement, les délais de traitement de certaines demandes d'AFE pourront ainsi passer de 4 à 8 semaines à 24 à 48 heures.

SOUTIEN À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

- Le 6 juin 2017 a eu lieu, à Wendake, la première Journée d'échanges sur la réussite des étudiants autochtones au collégial. Celle-ci a réuni plus d'une centaine de participants des cégeps, de différents ministères et d'organisations autochtones intéressés par l'amélioration de la réussite éducative et de la persévérance scolaire des étudiants autochtones dans les cégeps. Entre autres activités au programme, deux enseignants de l'Institution Kiuna, seul établissement postsecondaire tenu pour et par les Autochtones au Québec et partenaire du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et du Collège Dawson, ont tracé un portrait du contexte ayant modelé l'histoire des communautés autochtones au Québec, tout en présentant les enjeux actuels sous un angle sociologique. Aussi, de jeunes Autochtones sont venus témoigner de leur parcours au cégep, qui les a conduits à fréquenter l'université ou à intégrer le marché du travail et à devenir des leaders dans leur communauté. Enfin, des cégeps ont présenté leur modèle d'offre de service aux étudiants autochtones et des ateliers ont permis aux participants un échange d'idées sur différentes thématiques.

Organisée par la Fédération des cégeps, cette initiative s'est inscrite dans la foulée des travaux du Comité sur la réussite des étudiants autochtones au collégial (CRÉAC) mis sur pied en 2016 par la Commission des affaires étudiantes afin d'agir de façon concertée pour améliorer l'accès des Autochtones aux études collégiales et favoriser leur réussite éducative. Un peu plus de la moitié des 48 cégeps sont à l'heure actuelle en mesure d'affirmer qu'ils accueillent des étudiants autochtones et, par conséquent, qu'ils leur offrent des services particuliers. Cette journée, à laquelle ont notamment participé la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et le ministre responsable des Affaires autochtones, s'est voulue le coup d'envoi d'une action désormais plus collective des cégeps en cette matière, de manière à partager les meilleures pratiques tout en favorisant, chez l'ensemble des acteurs du réseau collégial, l'acquisition d'une meilleure compréhension des besoins et de la réalité des étudiants autochtones. Sensibiliser tous les acteurs concernés à l'importance d'établir un dialogue avec les onze nations autochtones du Québec et les Inuits en matière d'enseignement supérieur constitue l'un des objectifs du CRÉAC.

Au cours de l'année 2016-2017, la Fédération des cégeps a par ailleurs rencontré divers représentants d'organismes autochtones (dont le Conseil en éducation des Premières Nations, l'Institution Kiuna, le Centre des Premières Nations Nikanite-UQAC et le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec) et a participé à la consultation gouvernementale sur l'éducation chez les Autochtones dans le cadre de l'élaboration de la Politique de la réussite éducative.

CÉGEPS EN SPECTACLE

- Le 29 avril 2017, à l'occasion de la 38e finale de *Cégeps en spectacle* qui s'est déroulée au Cégep de Saint-Laurent, la Fédération des cégeps a remis une bourse de 1500 $ à Mme Coralie Roberge du Cégep Limoilou. C'est l'aspect audacieux de son numéro présenté dans la catégorie « arts du cirque — création », l'émotion qui s'en dégageait de même que sa démarche artistique qui ont valu à Mme Roberge ce prix du plus important concours des arts de la scène du milieu collégial.

SCIENCE, ON TOURNE !

- Lors de la finale nationale de la 25e édition du concours scientifique et technique Science, on tourne !, qui a eu lieu les 5 et 6 mai au Cégep Garneau, la Fédération des cégeps a remis le Prix du mérite, d'une valeur de 1000 $, à MM. Gabriel Breton, Ibrahim Choukier et Guillaume Richard du Cégep Gérald-Godin. Le Prix du mérite récompense l'équipe s'étant le plus démarquée par la performance, l'ingéniosité, le design et la part de matériaux recyclés utilisés dans la construction de son engin, ainsi que par la présentation orale qu'elle en a faite. Créé en 1992 par la Fédération des cégeps et organisé depuis 2010 par le Centre de démonstration en sciences physiques rattaché au Cégep Garneau, le concours *Science, on tourne !* célébrait son 25e anniversaire en 2016-2017.

CHAPEAU, LES FILLES !

- Le 12 juin 2017, la Fédération des cégeps a remis une bourse de 2000 $ à Mme Christine Thibault, étudiante en Techniques policières à John Abbott College, à l'occasion du gala national du concours *Chapeau, les filles !*, qui se déroulait à l'Assemblée nationale. Partenaire du concours pour une 12e année consécutive, la Fédération remet un prix à une étudiante de la formation technique issue d'un établissement d'enseignement collégial public qui se démarque par sa démarche engagée et passionnée, et sa réflexion autour des enjeux liés à son domaine d'études. Mme Thibault a retenu l'attention du jury pour ces raisons, et autant par la façon dont elle prend sa place dans un domaine à prédominance masculine. Elle propose en outre des moyens concrets contribuant à appuyer et à intégrer les filles dans des secteurs du marché du travail traditionnellement masculins.

DÉFI OSENTREPRENDRE

- Le 14 juin 2017, à l'occasion du gala Défi OSEntreprendre qui s'est déroulé au Palais Montcalm, à Québec, la Fédération des cégeps a remis le prix OSEntreprendre, dans la catégorie « Collégial — individuel ou petit groupe », à Mme Audrey Laliberté, étudiante en Techniques de comptabilité et gestion au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Mme Laliberté s'est distinguée grâce à son projet publicitaire à vocation environnementale avec comme objectif de limiter l'utilisation de bouteilles d'eau commerciales dans son cégep. La Fédération des cégeps est partenaire du *Défi OSEntreprendre*, qui consiste à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales, particulièrement celles des jeunes du collégial, pour inspirer le désir d'entreprendre et contribuer au développement économique du Québec.

1. Cégeps en spectacle

Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, Coralie Roberge, gagnante de la bourse de la Fédération des cégeps de Cégeps en spectacles, et Steve Marcoux, membre du jury du concours.

2. Science, on tourne !

Les gagnants du Prix du mérite de Science, on tourne !: Gabriel Breton, Ibrahim Choukier et Guillaume Richard, du Cégep Gérald-Godin, en compagnie de Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps.

3. Chapeau, les filles !

Judith Laurier, directrice des communications de la Fédération des cégeps, et Christine Thibault, étudiante en Techniques policières à John Abbott College, gala national du concours Chapeau, les filles ! 2017.

4. Défi OSEntreprendre

Bernard Tremblay, président-directeur général de la Fédération des cégeps, et la gagnante du Défi OSEntreprendre dans la catégorie Collégial individuel et petit groupe, Audrey Laliberté, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Campus de Rouyn-Noranda.

© SANDRINE GILBERT © RENÉ OBREGON-IDA © LOUISE LEBLANC © BRIGITTE THÉRIAULT

Internationalisation du réseau collégial

La mobilité étudiante et enseignante, le recrutement d'étudiants étrangers et l'exportation du savoir-faire des cégeps en matière de formation sont quelques-uns des enjeux incontournables du Québec d'aujourd'hui, plus que jamais ouvert sur le monde.

EN 2016 2017

- En septembre 2016, la Fédération des cégeps a coordonné le séjour de quatre représentants de l'agence INOVA du Centre Paula Souza, situé dans l'état de São Paulo au Brésil. Venue au Québec dans le cadre d'un projet pour lequel la Fédération a obtenu un soutien financier du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), la délégation a visité les cégeps de Matane, de La Pocatière et de Victoriaville, l'École nationale d'aérotechnique du Cégep Édouard-Montpetit et le Réseau Trans-tech. Le séjour de ces représentants au Québec a permis d'élaborer des pistes

© CÉGEP DE SAINT-FÉLICIEN

de collaboration entre le Centre Paula Souza, qui englobe un réseau de 66 établissements d'enseignement technique au Brésil, et les cégeps et leurs CCTT.

- Toujours en septembre, mandatée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la réalisation d'activités de recrutement à La Réunion, la Fédération des cégeps y a réalisé une mission d'information scolaire.

- Au début du mois d'octobre, la Direction des affaires internationales (DAI) de la Fédération des cégeps s'est acquittée d'une mission d'une semaine en Colombie. Une rencontre a d'abord été organisée par la Politécnica à Cartagena et réunissait des représentants de trois secrétariats en éducation ainsi que l'Université de Cartagena. Par la suite, les activités de la DAI en Colombie ont été présentées à l'Ambassade du Canada et une rencontre a eu lieu avec l'équipe du système d'éducation nationale tertiaire du ministère de l'Éducation à Bogotá. Enfin, à Cali, une conférence a été présentée à la IIIe rencontre de l'Espace interaméricain d'institutions d'enseignement supérieur techniques et technologiques (EIESTEC), lié à l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), un événement qui adonné lieu à de nombreuses rencontres de partenaires potentiels souhaitant collaborer avec le réseau des cégeps.

- Du 13 au 24 octobre 2016, la Fédération des cégeps a organisé une délégation en Chine afin d'y rencontrer divers collèges intéressés à développer des partenariats avec des cégeps. Menée par la directrice des affaires internationales, Mme Sylvie Thériault, la délégation était composée de représentants des cégeps Champlain, Marie-Victorin et Vanier de même que d'un représentant du pupitre Chine du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF). C'est grâce à un appui de ce ministère, par l'entremise du groupe de travail Québec-Shandong, que l'organisation de cette mission a été rendue possible. Les membres de la délégation ont rencontré M. Jean-François Lépine, représentant du Québec en Chine, qui a pu présenter les diverses possibilités de partenariat entre le Québec et la Chine. Après un séminaire d'une journée réunissant les membres de la délégation québécoise et des représentants de divers collèges de la province de Shandong, des visites ont été organisées dans sept différents collèges du Shandong, dans les villes de Qingdao, Jinan et Qufu. Par ailleurs, la délégation a été reçue par le Bureau international du département d'éducation de la province de Shandong qui souhaite continuer à collaborer avec la Fédération des cégeps et de la sorte favoriser les partenariats entre les collèges des deux provinces.

- La Fédération a aussi coordonné en octobre une mission de recrutement à La Réunion, mission qui s'inscrivait dans le plan de travail découlant du protocole de coopération en matière de mobilité des étudiants réunionnais entre la ministre responsable de l'Enseignement supérieur du Québec et le Conseil régional de la Réunion.

- En novembre 2016, à l'invitation du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et sous la coordination de la Délégation générale du Québec à Mexico, le Réseau Trans-tech a fait une présentation au congrès de l'Asociación Nacional de Universidades e Instituciones de Educación Superior (ANUIES) lors d'une table ronde sur le développement durable, tandis que la Fédération des cégeps a fait partie d'une table ronde sur les défis et les opportunités des associations d'universités dans les Amériques. Des rencontres avec la Coordination générale des Universités technologiques et polytechniques (CGUTyP) et le Forum consultatif scientifique et technologique étaient également au programme.

- Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie, en collaboration avec d'autres ministères, ont récemment amorcé une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie internationale de promotion de l'offre éducative québécoise. Le 30 novembre 2016 se tenait à Québec une consultation sur le thème de la promotion de l'offre éducative québécoise, à laquelle ont participé une délégation de la Fédération des cégeps et plus d'une quarantaine de représentants d'établissements d'enseignement et de regroupements ou d'associations de tous les ordres d'enseignement. Préalablement, une première consultation portant sur le renouvellement de la Politique internationale du Québec avait eu lieu le 2 octobre 2017. La directrice des affaires internationales, Mme Sylvie Thériault, avait pris part aux échanges, en compagnie de trois directrices et directeurs généraux (Champlain College, Cégep de la Gaspésie et des Îles et Collège Montmorency).

- Depuis 2013, dans le cadre de ses activités d'exportation du savoir-faire, la Fédération des cégeps a accompagné le démarrage de l'Institut supérieur d'enseignement professionnel de Thiès (ISEP), premier d'un réseau de 14 établissements d'enseignement supérieur en cours d'implantation au Sénégal. Cette expérience l'a amenée à constater que les outils méthodologiques existants pour la mise en œuvre de l'approche par compétences, conçus pour la formation professionnelle du secondaire, n'étaient pas adaptés aux particularités de l'enseignement technique supérieur. La Fédération des cégeps, en partenariat avec l'ISEP-Thiès, a donc proposé à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) d'adapter les guides méthodologiques produits en 2009 à la réalité de la formation technique. Reconnaissant la grande expertise des cégeps dans le développement de programmes selon l'approche par compétences, l'OIF a accueilli avec un vif intérêt cette proposition. À l'issue de plusieurs mois de travail, la Fédération des cégeps met à la disposition de l'ensemble des acteurs de la formation technique et de l'enseignement supérieur de la francophonie l'ouvrage *Guides méthodologiques pour la mise en œuvre de l'approche par compétences en enseignement professionnel supérieur court*, une coproduction OIF-ISEP-Thiès-Fédération des cégeps. Le lancement des guides s'est fait à Dakar, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal, Pr Mary Teuw Niane.

- Le 6 février 2017, la Ville de Montréal, dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal et de la Semaine du développement international, a organisé un événement soulignant la contribution de l'engagement de Montréal en matière de solidarité internationale. La Fédération des cégeps a accepté l'invitation du maire M. Denis Coderre à participer à cet événement qui a permis de présenter les résultats d'une recherche de Concertation Montréal « Montréal, ville de solidarité : un secret bien gardé ». Cette recherche, à laquelle la Fédération a contribué, présente l'action internationale des différentes organisations, entreprises, collèges et universités, démontrant l'expertise de Montréal en solidarité internationale.

- Poursuivant ses démarches pour intensifier les relations entre les collèges communautaires américains et les cégeps du Québec, la Fédération a accepté avec enthousiasme l'invitation de la consule générale des États-Unis à Montréal, Mme Nina Maria Fite, à participer à une réception à sa résidence en l'honneur des relations cégeps-collèges communautaires. Plusieurs cégeps ont répondu à l'invitation et accompagné la délégation de la Fédération des cégeps à cet événement. Quelques collèges communautaires avaient d'ailleurs fait le déplacement depuis l'État de New York dans le dessein de rencontrer la Fédération et de continuer à tisser des liens avec les cégeps du Québec. La consule a exprimé ouvertement, une fois de plus, son souhait d'intensifier les relations entre le Québec et les États-Unis en matière d'enseignement supérieur.

- La Fédération des cégeps a participé au salon Forméo en Martinique (les 15 et 16 février) et au 15e Salon régional de l'étudiant en Guadeloupe (les 17 et 18 février). La Fédération des cégeps collabore depuis 2008 avec le Conseil régional de Guadeloupe pour le recrutement d'étudiants internationaux.

- Du 17 au 20 février 2017, la Direction des affaires internationales de la Fédération a par ailleurs participé, avec des représentants de deux cégeps, à la conférence annuelle du Community Colleges for International Development (CCID) à Houston, au Texas. Plusieurs contacts ont été faits auprès de représentants de divers collèges communautaires américains. La conférence a été l'occasion de présenter le réseau des cégeps et de tisser des liens solides pour l'avenir. Les représentants de la Fédération ont profité de leur séjour à Houston pour rencontrer le représentant du Québec sur place, Daniel Dignard.

- Du 13 au 17 mars 2017, une délégation de la Fédération des cégeps a séjourné en Belgique. L'activité principale de la délégation a été la participation au 2e séminaire sur l'internationalisation des institutions d'enseignement supérieur francophones, qui s'est tenu dans les locaux de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES), à Bruxelles, les 15 et 16 mars. Un séminaire sur la coopération en enseignement supérieur de Belgique et du Québec s'est tenu le 17 mars. Organisé conjointement par la Délégation générale du Québec à Bruxelles et l'agence Wallonie-Bruxelles International (WBI), ce séminaire a ouvert à une meilleure compréhension des différents programmes et mécanismes permettant de développer des partenariats entre institutions de nos deux pays. La délégation a aussi visité quatre Hautes Écoles et pu discuter de partenariats éventuels.

- Le 27 mars 2017, le Centro Estadual de Educação Tecnológica Paula Souza (CEETPS) et la Fédération des cégeps ont conclu une entente de partenariat pour le développement de la mobilité étudiante internationale, ainsi que des projets de recherche appliquée, d'innovation et d'entrepreneuriat. Par ailleurs, une délégation de la Fédération a participé à la deuxième édition de la mission « Étudier en/le français au Canada » qui a été organisée par le Consulat général du Canada à São Paulo et qui s'est déroulée dans quatre villes brésiliennes.

- La Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps a participé activement au Séminaire de Haute Direction : *Gestion innovatrice de l'éducation technique et technologique* lié à l'Espace interaméricain pour l'éducation supérieure technique et technologique (EIESTEC). Ce séminaire s'est déroulé du 29 au 31 mars 2017 à l'*Universidad Tecnológica de Torreón* (UTT) et a été organisé grâce à la collaboration de l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), l'*Asociación Nacional de Universidades Tecnológicas* (ANUT) et du Secrétariat de l'Éducation publique (SEP).

- Le 5 mai 2017, la Fédération des cégeps a signé à Québec une entente de cinq ans avec les Snceel, une organisation de chefs d'établissements d'enseignement libre de France, en vue de promouvoir les collaborations en matière d'enseignement, d'ingénierie et de mobilité entre les acteurs du réseau collégial québécois et ceux des écoles, collèges et lycées français. Cette entente favorisera la mobilité étudiante en rendant possible l'échange d'étudiants pour des séjours de courte ou de longue durée, ou encore pour des stages en entreprise. Elle offrira, en outre, un cadre pour une collaboration plus poussée sur les plans pédagogique et didactique, tant en matière d'enseignement qu'en matière de transfert technologique.

- Du 10 au 12 mai 2017, la Fédération des cégeps a participé à la 17e assemblée générale de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à Marrakech, au Maroc. Comme la Fédération a été reçue membre de l'AUF en décembre 2016, il s'agissait donc de sa première présence à l'assemblée générale de l'AUF, qui se tient tous les quatre ans. Mme Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, a ouvert l'assemblée générale et participé à la journée scientifique. La planification stratégique de l'AUF, adoptée par l'assemblée générale, comporte trois axes prioritaires : la qualité, l'insertion professionnelle et le développement global. Dans son discours de présentation, le recteur de l'AUF, M. Jean-Paul de Gaudemar, a souligné l'apport des cégeps comme modèle d'enseignement technique supérieur pouvant répondre aux besoins de formation intermédiaire des pays de la francophonie ainsi que leur apport en matière d'insertion professionnelle des techniciens supérieurs.

- Du 29 mai au 2 juin 2017, à l'invitation du gouvernement du Québec, la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps participait au congrès annuel de la NAFSA : Association of International Educators réunissant plus de 9000 participants venus du monde entier et plus de 300 exposants, à Los Angeles, en Californie. La présence de la Fédération des cégeps au stand du Québec a donné lieu à de nombreuses rencontres avec des partenaires actuels et potentiels. Les ateliers offerts étaient des plus intéressants et permettaient de s'inspirer des pratiques émergentes dans le monde.

- La Fédération des cégeps et l'Institut de financement et d'information pour l'éducation (EDUCAFIN) lié au ministère de l'Éducation de l'État du Guanajuato au Mexique ont signé, le 7 juin 2017, une lettre d'intention dans le but de développer des projets de collaboration en matière de mobilité étudiante. Cet état mexicain souhaite recevoir des étudiants québécois dans le cadre de projets particuliers de mobilité étudiante, ce qui représente une occasion à saisir dans une région très sécuritaire du Mexique.

- Finalement, en 2016-2017, la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps a assuré la gestion de cinq programmes de mobilité internationale dont le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur lui avait confié la gestion pour le réseau des cégeps

© CÉGEP INCONNU

Recherche collégiale

Que ce soit au sein de leurs établissements d'enseignement comme dans les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) qui leur sont affiliés, les cégeps réalisent des activités de recherche dans des champs d'applications multiples et variés qui contribuent à l'avancement des connaissances.

EN 2016 2017

PRIX ACFAS — DENISE-BARBEAU

- Le nom de la lauréate du Prix Acfas — Denise-Barbeau 2016 dans la catégorie sciences sociales et humaines a été dévoilée dans le cadre du 72e Gala de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), le 18 octobre 2016, à Montréal. Il s'agit de Mme Catherine Fichten, professeure au Département de psychologie du Collège Dawson, professeure agrégée au Département de psychiatrie de l'Université McGill et psychologue clinique de l'Unité de psychothérapie comportementale et de recherche de l'Hôpital général juif. Elle est également codirectrice du réseau de recherche Adaptech, un groupe multidisciplinaire basé au Collège Dawson qui mène des études en lien avec le soutien aux étudiants collégiaux et universitaires en situation de handicap. Elle a notamment contribué au fait que des étudiants collégiaux et universitaires, canadiens ou étrangers, profitent d'un accès à des technologies d'adaptation gratuites ou peu coûteuses. Par ailleurs, sa recherche novatrice sur les troubles du sommeil a entraîné la réalisation d'importants progrès au profit des personnes souffrant d'apnée du sommeil, d'insomnie ou du syndrome de fatigue chronique.

Parrainé par la Fédération des cégeps et l'Association des collèges privés du Québec, le prix d'excellence scientifique Denise-Barbeau vient souligner la qualité exceptionnelle des activités de recherche d'une personne du réseau collégial. Il est remis en alternance chaque année entre deux groupes de disciplines : sciences sociales et humaines ou sciences de la nature, médicales, du génie et mathématiques.

© ISTOCKPHOTO

FORUM INTERNATIONAL SCIENCE ET SOCIÉTÉ

- Les 4, 5 et 6 novembre 2016 s'est tenu au Cégep de Sainte-Foy, à Québec, le 17e Forum international Science et société de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), une occasion unique pour plus de 250 étudiants en provenance d'une vingtaine de cégeps de rencontrer 18 chercheurs de renom du Québec et de la France. Sous le thème *Savoir que l'on peut changer la société*, la 17e édition de cet événement a offert à ces étudiants et à leurs enseignants accompagnateurs la chance d'approfondir leurs connaissances sur une foule de sujets à l'intersection des sphères scientifique, sociale et politique. Depuis l'an 2000, le Forum international Science et société de l'Acfas réunit le temps d'une fin de semaine quelque 250 étudiants québécois, 30 professeurs de collège accompagnateurs et 18 chercheurs du Québec et de France. Dans un contexte convivial, les participants discutent d'enjeux de science et de société, tels les changements climatiques, l'agriculture verte, le développement urbain ou le système de santé.

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Le 25 novembre 2016, la Fédération des cégeps a déposé son mémoire dans le cadre de la consultation publique sur l'élaboration de la nouvelle Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) organisée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Dans son mémoire qui contient plusieurs recommandations, la Fédération des cégeps demandait que la SQRI 2017-2022 reconnaisse officiellement l'excellence de la recherche collégiale et qu'elle reconnaisse aussi les chercheurs du réseau collégial comme des acteurs à part entière du système québécois de recherche et d'innovation. La Fédération indiquait que cela devrait surtout passer par un financement structurel, à long terme et pour chaque établissement, pour que les cégeps puissent davantage soutenir les enseignants-chercheurs, tant dans les établissements d'enseignement que dans leurs centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT). La preuve de la pertinence des cégeps et de leurs CCTT à l'intérieur des systèmes globaux d'innovation qui profitent grandement aux PME, aux organismes d'innovation sociale et à la société québécoise est bien établie, et les programmes d'études collégiales constituent la porte d'entrée privilégiée de la recherche scientifique pour les étudiants qui souhaitent s'y investir. Or, les cégeps ne disposent à l'heure actuelle d'aucun financement statutaire destiné à l'accompagnement professionnel des enseignants-chercheurs dans leurs demandes de subvention ou pour tout autre service ou projet relatif à la recherche scientifique incluant les étudiants. La Fédération recommandait aussi que la Stratégie inclue des mesures facilitant l'accès des PME et des organismes d'économie sociale à la recherche collégiale et, en particulier, aux CCTT en reconnaissant ces centres comme moyen privilégié pour améliorer la productivité et le développement socioéconomique du Québec. La Fédération des cégeps suggérait également que soit développé un système d'information en temps réel, convivial et accessible, qui servirait à identifier les chercheurs des établissements d'enseignement supérieur et leurs équipes, leurs domaines de recherche et leurs sources de subventions publiques, et qui de la sorte favoriserait les maillages au sein de la communauté scientifique ainsi qu'entre les chercheurs et les milieux preneurs.

Le 12 mai 2017, dans une réaction préliminaire au lancement de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 (SQRI) par le gouvernement du Québec, la Fédération des cégeps s'est dite satisfaite que la nouvelle Stratégie reconnaisse la recherche collégiale à sa juste valeur en ne faisant plus de distinction entre les ordres de l'enseignement supérieur en matière de recherche et en favorisant la collaboration interordre. Entre autres réserves, la Fédération a cependant indiqué que la question des coûts indirects de la recherche, une préoccupation formulée par l'ensemble des acteurs du collégial, demeurait entière et qu'elle s'attendait donc à ce que des enveloppes supplémentaires soient dégagées de manière à faire tomber l'obstacle au plein déploiement de la recherche collégiale que constituent ces coûts. La Fédération des cégeps s'est par ailleurs réjouie de voir que sa recommandation concernant la prévision de mesures qui facilitent l'accès des PME et des organisations aux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) ait trouvé écho auprès du gouvernement.

85E CONGRÈS DE L'ACFAS

- La recherche collégiale s'est particulièrement démarquée au 85e congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas), qui a eu lieu du 8 au 12 mai 2017 à l'Université McGill, à Montréal. Huit colloques organisés par des chercheurs et des chercheuses du réseau collégial et plus d'une centaine de communications scientifiques issues de la recherche collégiale exercée dans les centres collégiaux de transfert de technologie et de pratiques sociales novatrices sont venus enrichir les connaissances dans de multiples domaines en plus de toucher à des enjeux sociaux d'actualité.

© CÉGEP VANIER COLLEGE © COLLÈGE D'ALMA © CÉGEP DE SAINTE-FOY

© CÉGEP VANIER COLLEGE

La recherche collégiale, c'est...

Depuis leur création, les cégeps contribuent à l'accroissement du savoir et à l'avancement des sciences à travers des projets de recherche dans des champs d'application multiples et variés ainsi qu'à travers des collaborations fructueuses avec les universités. Les chercheurs du collégial exercent leurs activités de recherche au sein de leur département ou dans des groupes de recherche. Dotés d'une dizaine de centres de recherche et de 48 CCTT répartis sur l'ensemble du territoire, les cégeps répondent à des besoins d'innovation et de transfert technologique dans les organisations et dans les entreprises, en particulier dans les PME, ou encore mènent des travaux axés sur le développement de pratiques sociales novatrices dont les rtombées profitent à la société dans son ensemble. En créant des conditions propices à la recherche pour les enseignants comme pour les étudiants, les professionnels et les employés de soutien, les cégeps favorisent l'émergence de la relève scientifique tout aussi bien que la vitalité des programmes d'études. Près de 4000 entreprises et organismes ont bénéficié du soutien des CCTT dans leurs projets de recherche et d'innovation en 2012-2013. L'impact de ces centres collégiaux de transfert de technologie sur la profitabilité des entreprises est estimé à 210 millions de dollars, pour la même année.

Le réseau collégial à l'ère du numérique

Les transformations numériques ont une incidence sur tous les aspects de la mission des cégeps, de la pédagogie au mode d'enseignement, en passant par la formation continue et la gouvernance des établissements. La Fédération des cégeps œuvre à la mobilisation de tous les acteurs du réseau face aux enjeux et aux défis que ces changements soulèvent.

© CÉGEP LIMOILOU

EN 2016 2017

COMITÉ EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (CRI)

- Officiellement créé en juin 2016, le Comité en ressources informationnelles (CRI) a pour mandat, entre autres, de favoriser le regroupement des cégeps et de faciliter les échanges entre eux pour relever les défis communs en matière de ressources informationnelles. Ce comité assure également une veille technologique et informe l'ensemble du réseau des enjeux liés aux lois, aux règlements et directives gouvernementales en cette matière. En 2016-2017, plusieurs projets technologiques réseau ont fait l'objet de travaux au sein du CRI afin d'engendrer des économies d'échelle ou encore pour répondre à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles : les progiciels de gestion intégrée (PGI), la communication unifiée, l'infonuagique et la sécurité de l'information.

COMITÉ MIXTE EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES (RI)

- En 2016-2017, un comité mixte Fédération des cégeps-ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en ressources informationnelles (RI) a également amorcé ses travaux. Son mandat consiste à établir un lien de communication privilégié entre le MEES et le réseau des cégeps concernant les technologies de l'information, de discuter des visions et enjeux stratégiques avec les directeurs généraux et d'en évaluer les implications financières et matérielles, notamment.

PROGICIELS DE GESTION INTÉGRÉE (PGI)

- Divers travaux en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont eu lieu à l'hiver 2017 pour dresser un état de situation des progiciels de gestion intégrée (PGI) dans le réseau collégial et dans les commissions scolaires. Les résultats de ces travaux feront l'objet d'un rapport à l'automne 2017.

COMITÉ EN COMMUNICATION UNIFIÉE (TÉLÉPHONIE)

- En cours d'année, plusieurs travaux ont occupé le Comité en communication unifiée et ont débouché, au printemps 2017, sur la présentation d'un rapport sur l'état de situation de la téléphonie de quelques collèges du réseau. Le rapport analyse entre autres l'angle de la mutualisation des services entre collèges avec les nouvelles technologies disponibles, dont l'infonuagique, et propose aux cégeps différents scénarios pour le remplacement de leur système téléphonique et l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Un sondage sera acheminé aux cégeps en 2017-2018 pour connaître leur intérêt à participer à un tel projet.

INFONUAGIQUE

- À l'automne 2016, le Comité en ressources informationnelles (CRI) a amorcé des travaux portant sur les enjeux de l'infonuagique. Une des premières actions du comité de travail créé à cet effet a été d'accompagner les collèges dans le transfert des données incluses dans la solution infonuagique Microsoft Office 365 et entreposées aux États-Unis vers les centres de données au Canada. Cette opération visait à répondre à la législation canadienne, plus précisément à la Loi sur l'accès à l'information. Bon nombres d'activités et de rencontres techniques ont par ailleurs eu lieu en cours d'année pour aider les collèges à implanter des solutions infonuagiques.

SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

- Le 9 novembre 2016 était officiellement lancé le projet en sécurité de l'information *Vigil@nce* dans le but de mettre en place l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information. Au total, 42 collèges ont participé au coup d'envoi du projet dont le slogan est « 48 cégeps, 48 solutions. Ensemble, protégeons nos informations ». En cours d'année, trois trousses ont été remises aux collèges de manière à appuyer dans la mise en place d'actions pour se conformer à la directive de sécurité de l'information gouvernementale du Conseil du trésor.

STRATÉGIE NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Le 15 décembre 2016, la Fédération des cégeps a déposé son mémoire intitulé *Stratégie numérique en éducation et en enseignement supérieur — Le réseau collégial, une vision à l'ère du numérique* auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), lequel devait par la suite être transmis au ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) dans le cadre de la consultation publique pour permettre l'élaboration de la Stratégie numérique du Québec. Le mémoire de la Fédération comporte 27 recommandations qui touchent différents enjeux numériques en éducation et en enseignement supérieur, tels que les compétences numériques, la pédagogie, les applicatifs, les infrastructures, l'accessibilité, la gouvernance et la recherche. Une présentation de ce mémoire, qui a été salué par le MEES pour la richesse de son contenu et l'intérêt de ses recommandations, a par ailleurs fait l'objet, le 17 mai 2017, d'un webinaire à l'intention de tous les cégeps. Le comité ayant assuré la rédaction du mémoire, constitué de représentants des différentes instances de la Fédération des cégeps et du réseau des répondants TIC (REPTIC), a été mandaté par le Conseil des directions générales pour poursuivre ses travaux en vue de soutenir la mise en œuvre des recommandations à l'occasion du dépôt de la Stratégie numérique du Québec.

COLLOQUE LE RÉSEAU COLLÉGIAL À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

- Dans les suites de son mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur l'élaboration d'une stratégie gouvernementale sur le numérique, et estimant qu'elle peut jouer un rôle important pour soutenir le virage numérique au collégial, la Fédération des cégeps a organisé le 15 juin 2017, au Collège Dawson, à Montréal, le colloque *Le réseau collégial à l'ère du numérique*. Plus de 250 personnes des cégeps, de même que différents partenaires du réseau tels que ministères, partenaires du marché du travail, organisations syndicales et organismes du milieu de l'éducation, ont assisté à cet événement dont le programme a été conçu de manière à ce que les participants repartent avec une vision élaborée des défis inhérents à l'ère du numérique, mais aussi avec des clés pour intégrer ces nouvelles réalités à leur pratique quotidienne. En ouverture de colloque, MM. Jorge Lopez, vice-président et analyste distingué, et François Banville, partenaire exécutif — deux représentants de la compagnie Gartner, un chef de file mondial en matière de conseil dans le domaine des technologies —, ont donné une conférence intitulée *The Rise of Digital Business Industry Visions* dans le but d'aider les participants à développer une « vision de transformation numérique » de leur secteur d'activité. Par la suite, M. Éric Noël, vice-président principal, Amérique du Nord, Oxford Analytica, a quant à lui présenté la conférence *La main d'œuvre et l'éducation vers 2030 : période d'ajustements* qui cherchait à outiller les cégeps sur les compétences à transmettre aux jeunes et aux adultes qu'ils accueillent chaque année, dans la perspective de mieux arrimer leur formation aux attentes du marché du travail de l'avenir.

© CÉGEP DE SAINT-LAURENT

Le financement du réseau collégial

Afin de pouvoir répondre aux besoins accrus et diversifiés des étudiants dans toutes les régions du Québec, les cégeps doivent pouvoir s'appuyer sur un modèle de financement stable leur permettant de planifier à plus long terme leurs projets et leurs activités.

EN 2016 2017

- Le 6 octobre 2016, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des cégeps, la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Mme Hélène David, a annoncé qu'elle donnait son accord à la mise en œuvre de travaux portant sur la révision du modèle de financement des cégeps (FABES). Le ministère répondait ainsi positivement à la proposition formulée au printemps précédent par la Fédération voulant que soit analysée et, le cas échéant, révisée la formule de financement servant à l'allocation des ressources aux cégeps.

- Le 16 décembre 2016, la Fédération a accueilli les investissements dans le réseau collégial public annoncés à l'occasion de la signature d'une entente entre le gouvernement fédéral et legouvernement provincial, en lien avec le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. En tout, une quarantaine de projets soumis par des cégeps dans toutes les régions du Québec ont pu être retenus en vue d'être soutenus, ce qui donnera à ces établissements la chance de moderniser leurs installations dans une perspective d'innovation et de développement durable.

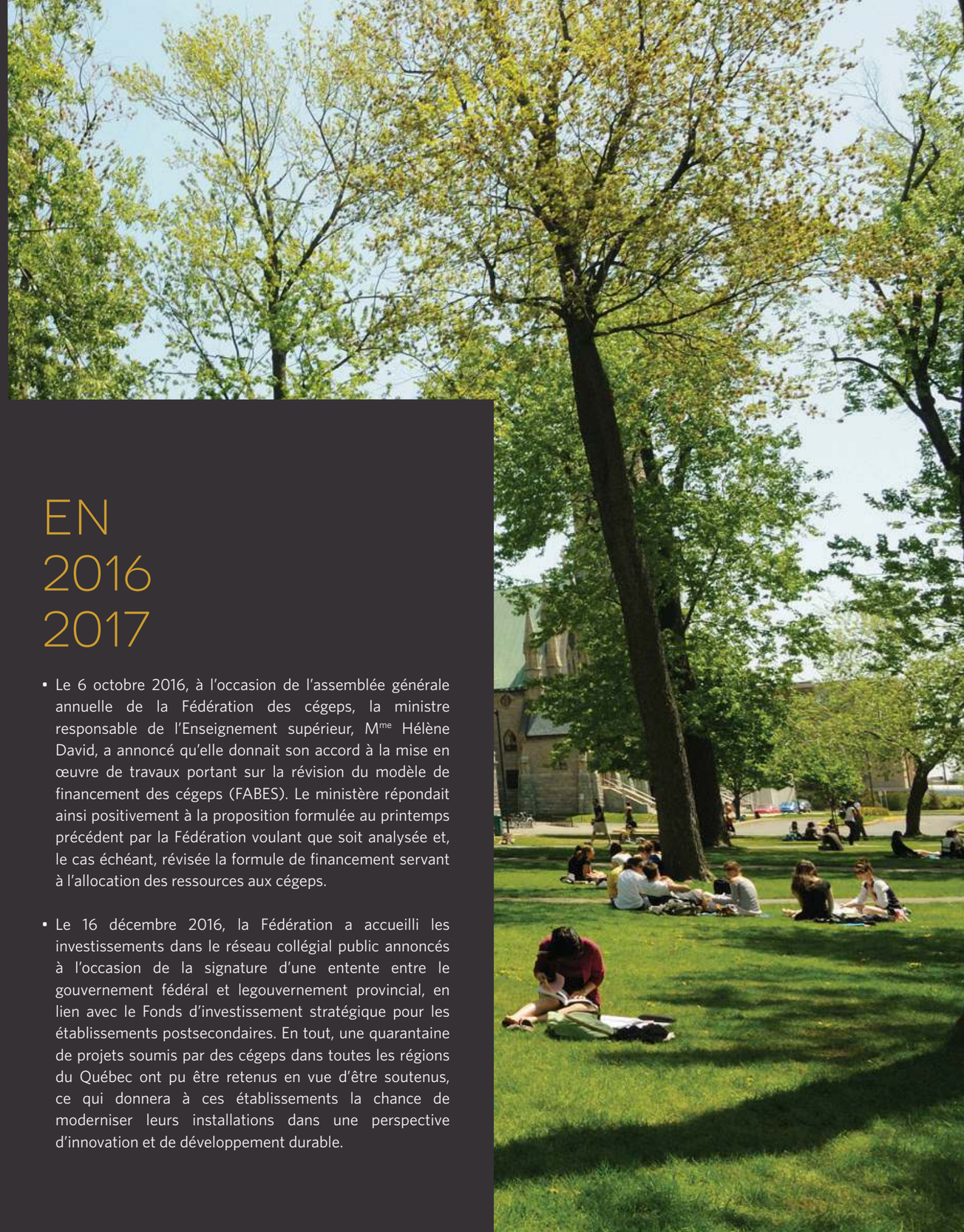

- Le 22 février 2017, la Fédération des cégeps a rencontré le ministre des Finances du Québec, M. Carlos Leitão, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2017-2018. Ce fut l'occasion pour la Fédération de présenter au ministre les grandes lignes de son mémoire produit en collaboration avec un comité de travail formé de représentants des collèges. La Fédération a expliqué que les besoins prioritaires énoncés par le réseau collégial public se chiffraient à la hauteur de 185 M$. Dans son mémoire, elle a indiqué qu'un tel réinvestissement gouvernemental permettrait de soutenir la réussite des étudiants, jeunes et adultes, et d'accroître la contribution des cégeps à l'avancement de la société québécoise. Avec une telle somme, les collèges seraient en mesure d'offrir plus de services aux étudiants pour les accompagner tout au long de leur cursus, dans un environnement pédagogique adapté aux plus récentes technologies. Elle leur permettrait aussi d'intensifier leurs efforts en matière de recrutement d'étudiants internationaux et de mobilité étudiante et enseignante, en plus de faire en sorte que leur service de formation continue réponde davantage aux besoins du marché du travail.

- Le 28 mars 2017, la Fédération des cégeps a réagi positivement au dépôt du budget du Québec 2017-2018 devant l'annonce des investissements de 37,5 M$ dans le réseau collégial, lesquels incluent la récurrence des sommes annoncées dans le cadre de la mise à jour économique à l'automne 2016. Après des compressions budgétaires de l'ordre de 175 M$ subies de 2011 à 2015 et l'amorce d'un réinvestissement en 2016-2017, le budget du Québec 2017-2018 a en effet été reçu comme une bouffée d'air frais par les cégeps, d'autant plus qu'il laisse présager une perspective de réinvestissement à moyen terme. Les différentes mesures annoncées dans ce budget vont notamment permettre aux cégeps de bonifier les services aux étudiants, en plus de favoriser l'attraction et la rétention des étudiants internationaux. Elles dénotent aussi la volonté du gouvernement de contribuer au développement économique du Québec en soutenant l'apprentissage et le développement des compétences par la formation continue offerte par les collèges. Enfin, bien que le budget comporte des sommes réservées au développement des infrastructures numériques des cégeps, la Fédération des cégeps attend avec impatience la Stratégie numérique du gouvernement, qui, selon elle, devrait tout autant comporter des montants pour l'évolution de l'offre de service, la formation du personnel et l'embauche de personnel spécialisé, avec la volonté de soutenir les transformations numériques de la société québécoise.

- En 2016-2017, la Fédération des cégeps a également mené des travaux sur le financement des services aux étudiants en situation de handicap. À partir des principes retenus par les représentants des cégeps à la Commission des affaires étudiantes et à la Commission des affaires pédagogiques, les fondements du nouveau modèle de financement ont été présentés au Conseil des directions générales en février 2017. Les travaux qui se sont poursuivis conjointement avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ont permis d'apporter des changements à la méthode de raépartition, de façon à la rendre davantage prévisible et équitable, en plus d'une bonification du financement.

- Par ailleurs, la Fédération a aussi réalisé des travaux conjoints avec le MEES en 2016-2017 sur le modèle de financement de la formation continue. Dorénavant composé de trois volets, un paramètre fixe, un paramètre variable selon le volume d'activités réalisées et un paramètre variable en fonction de l'évolution du portrait socioéconomique régional, le nouveau modèle de financement devrait entrer en vigueur dès 2017-2018 et sera révisé dans cinq ans. Ces changements au mode de financement s'accompagnent d'investissements additionnels du MEES en formation continue, mais aussi dans le développement de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et des programmes de formation à temps partiel.

Financement ?

Réinvestissement de 37,5 M$

...

Autres dossiers

EN 2016 2017

PROJET DE LOI NO 62

- Le 1er novembre 2016, la Fédération des cégeps a présenté un mémoire dans le cadre des auditions de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de loi nº 62 (Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements religieux dans certains organismes). Elle y indique que, si chaque établissement de son réseau connaît une réalité différente, et, si la cohabitation de personnes de confessions diverses peut y être vécue avec une intensité variable, la neutralité religieuse est un principe déjà appliqué dans tous les cégeps. En ce qui concerne les accommodements religieux, un autre élément sur lequel se penche le projet de loi, il faut dire qu'ils ne constituent pas non plus un problème dans les cégeps, qui répondent aux demandes reçues à cet égard en appliquant les règles développées par la jurisprudence. La Fédération ne se réjouit pas moins de voir le projet de loi favoriser l'intervention du Procureur général du Québec dans les cas de contestation, ce qui pourra ajouter à la légitimité de l'application, par les collèges, des articles de loi concernés. La Fédération des cégeps demande par ailleurs, comme projette de le faire le gouvernement pour les établissements d'enseignement primaire et secondaire, que l'intégrité du régime pédagogique des cégeps soit préservée. Elle souhaite donc que le texte de la future loi précise que toute demande d'accommodement religieux doit respecter le Règlement sur le régime des études collégiales, de même que la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Le 21 novembre 2016, la Fédération des cégeps a déposé un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur l'élaboration de la Politique de la réussite éducative, organisée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). D'entrée de jeu, la Fédération y exprime le souhait que cette nouvelle politique soit le fruit de la concertation et de l'apport de tous les acteurs du système d'enseignement québécois et qu'elle comporte un énoncé clair affirmant l'éducation comme priorité nationale. La Fédération constate que plusieurs des éléments de cette consultation préoccupent au premier chef le réseau collégial, à commencer par ceux ayant trait à la formation de plusieurs acteurs importants du réseau scolaire, tels que le personnel des services de garde, les éducateurs spécialisés et les techniciens en travail social. Elle estime par ailleurs que la réflexion doit se poursuivre quant à la formation des éducatrices œuvrant à la petite enfance et de celles travaillant en milieu scolaire, et recommande que toutes les personnes qui interviennent dans les services de garde éducatifs auprès des 0 à 12 ans reçoivent une formation suffisante et appropriée en suggérant, à cet égard, la mise en place de passerelles entre la formation professionnelle et les programmes collégiaux. Parmi les autres propositions contenues dans son mémoire, la Fédération recommande que la Politique souligne la nécessité d'offrir des services correspondant aux réalités de tous les étudiants, et ce, tout au long de leur parcours scolaire. Pour atteindre les objectifs que souhaite se fixer le ministère en matière de réussite éducative, des mécanismes doivent ainsi être établis pour assurer un continuum de services entre les ordres d'enseignement secondaire et collégial pour les étudiants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers, qui forment une population ayant augmenté de 770 % entre 2007 et 2014 dans les cégeps.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2017–2022

- De janvier à avril 2017, la Fédération des cégeps a procédé à une série de consultations en vue de l'élaboration de son Plan stratégique 2017-2022 auprès de ses 48 cégeps membres, l'ensemble de ses employés et certains de ses partenaires afin d'identifier les grandes actions qui lui permettront de continuer à appuyer le développement des collèges publics. Les résultats des consultations, compilés et analysés par l'Institut du Nouveau Monde qui accompagnait la Fédération dans le cadre de cette démarche, ont pu dégager plusieurs éléments qui font consensus ou qui constituent des préoccupations d'un nombre important de membres de la communauté des collèges publics et de leurs partenaires.

STRATÉGIE CANADIENNE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

- Le 3 mars 2017, la Fédération des cégeps a fait parvenir au gouvernement du Canada un mémoire dans le cadre de la démarche de consultation menée par ce dernier en vue de l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Comportant six recommandations qui visent à augmenter les retombées de l'action des cégeps en ce domaine, le document recommande d'abord que la future stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement fédéral souligne l'importance de l'enseignement supérieur pour atteindre les objectifs visés et indique la nécessité de réinvestir de manière notable dans l'éducation, en majorant le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) qui contribue au financement de l'enseignement postsecondaire par les provinces. En plus de recommandations au sujet des personnes handicapées, des peuples autochtones, des personnes immigrantes et de leur francisation ainsi que des personnes sous-représentées sur le marché du travail, la Fédération propose que le gouvernement du Canada entame, avec les provinces, les territoires et les acteurs, une vaste réflexion sur la reconnaissance des parcours scolaires et expérientiels des nouveaux arrivants, et que soit soulignée la nécessité de majorer le financement du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers.

RELATIONS DU TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES

- En 2016-2017, le comité sur le développement professionnel de la Commission des affaires de relations du travail et de ressources humaines (CARTRH) a poursuivi ses travaux consistant à élaborer un outil pour soutenir l'intégration et l'accueil du personnel d'encadrement. Quant au comité portant sur le codéveloppement qui a pour mandat de donner les outils et les bases nécessaires à l'instauration et à la structure des activités de codéveloppement entre les cégeps, il a déposé son rapport et ses recommandations. À ne pas oublier, le comité de travail sur les négociations qui a également été très actif en cours d'année en analysant le régime de négociation et en proposant plusieurs pistes d'amélioration en préparation aux prochaines négociations des conventions collectives.

REFONTE DU PORTAIL EMPLOI CÉGEP

- En 2016-2017, la Fédération des cégeps a travaillé à une refonte complète de son portail de recrutement en ligne emploicecegep.qc.ca, destiné aux personnes qui cherchent un emploi dans le réseau public québécois. L'outil de recherche de ce site Internet centralisé, qui présente l'ensemble des emplois disponibles dans l'un ou l'autre des 48 cégeps du Québec, a été, fait à signaler, grandement amélioré. Les internautes peuvent y retrouver entre autres des outils facilitant la recherche d'emploi, un formulaire en ligne pour postuler à l'emploi de leur choix, des capsules vidéos mettant en scène des personnes qui travaillent déjà dans les collèges ainsi qu'une foule de renseignements sur les avantages de travailler dans un cégep ou encore sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi.

CAMPAGNE DE POSITIONNEMENT CÉGEP

- En 2016-2017, la Fédération des cégeps lançait le troisième volet de la campagne publicitaire CÉGEP, qui met en lumière la contribution des cégeps à l'essor du Québec d'aujourd'hui et de demain. Quelque 50 000 étudiants sortent annuellement du cégep avec leur diplôme d'études collégiales en poche, tantôt pour accéder directement au marché du travail, tantôt pour poursuivre leurs études à l'université, ce qui fait que le Québec occupe de nos jours la première place au Canada pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme postsecondaire chez les 18-24 ans. Ce deuxième volet de campagne s'est notamment déployé sous la forme de capsules télévisuelles mettant en vedette des étudiants engagés qui étudient dans un cégep ou qui en sont fraîchement diplômés ainsi que des publicités sur les quais du métro de Montréal, à la radio ainsi que dans certaines publications imprimées et en ligne. Les différents éléments de la campagne CÉGEP ont continué à être suivis sur le site lecegep.com, notamment au moyen d'un blogue et d'un questionnaire ludique, ainsi que sur la page Facebook CÉGEP.

ORGANISMES PARTENAIRES

CCSR
www.ccsr.qc.ca

Fondé en 1997, le CCSR est le plus grand regroupement d'achats du secteur de l'éducation au Québec. Il permet aux organisations participantes de réaliser d'importantes économies et de s'assurer un approvisionnement constant en produits de qualité, tout en bénéficiant des conseils et de l'assistance d'une équipe qualifiée, qui maîtrise en tous points les processus d'appels d'offres publics. Organisme à but non lucratif, le CCSR favorise la mise en commun de services et offre des solutions technologiques, du perfectionnement et des services-conseils qui répondent aux besoins des cégeps, des commissions scolaires et des établissements d'enseignement privés.

Ses secteurs d'activité sont :

- Les achats regroupés : appels d'offres publics, négociation d'ententes et certification de fournisseurs, gestion et suivi des ententes, gestion contractuelle de programmes d'assurance.
- Les solutions technologiques : gestion, développement et assistance aux usagers de logiciels et de solutions informatiques répondant aux besoins du réseau de l'éducation (application de gestion des produits dangereux Véga, GID, logiciel antiplagiat), certification de fournisseurs.
- Les services aux bibliothèques : négociation de tarifs préférentiels pour l'accès à une vaste gamme de ressources électroniques, solutions technologiques pertinentes (entre autres un système intégré de gestion de bibliothèque Koha), partage d'expertise au sein de communautés virtuelles.
- Le perfectionnement : formations collectives et sur mesure, en présence ou à distance, adaptées aux problématiques du réseau de l'éducation.
- Les services-conseils : un réseau de consultants intervenant à la demande pour résoudre des problématiques organisationnelles.
- La santé et la sécurité : gestion d'une mutuelle de prévention et services visant à diminuer le nombre d'accidents et à réduire les coûts associés à la santé et la sécurité au travail.

RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES DU QUÉBEC
www.riasq.qc.ca

Le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ) est une corporation à but non lucratif qui œuvre au développement d'activités éducatives de loisir culturel pour les étudiants du milieu collégial. Regroupant la grande majorité des services d'animation culturelle des collèges, des centres d'études et des campus du Québec, publics et privés, le RIASQ produit annuellement les événements intercollégiaux qui occupent le calendrier culturel québécois d'octobre à juin : *Cégeps en spectacle*, l'*Intercollégial d'arts visuels*, l'*Intercollégial de danse*, l'*Intercollégial de cinéma étudiant*, l'*Intercollégial de théâtre*, le *Circuit d'improvisation du RIASQ*, le *Concours intercollégial d'écriture dramatique l'Égrégore*, et *Reporters en spectacle*. Le RIASQ appuie également sept autres événements culturels intercollégiaux, soit *CégepBD*, le *Concours intercollégial de sculpture sur neige*, le *Marathon d'écriture intercollégial*, le recueil intercollégial de poésie *Pour l'instant*, le concours littéraire *Critère*, l'*Intercollégial de philosophie* et le concours de courts métrages *De l'âme à l'écran*.

RÉSEAU TRANS-TECH
www.reseautranstech.qc.ca

Le Réseau Trans-tech regroupe les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) associés aux cégeps et aux collèges du Québec. Les CCTT ont pour mission d'accompagner les PME et les organismes dans l'innovation par du soutien technique, du développement technologique et de recherche appliquée, de l'information et de la formation. Le Réseau Trans-tech peut aussi compter sur des centres spécialisés dans le domaine des pratiques sociales novatrices (CCTT-PSN). Ils ont pour but le développement social et sont des lieux de recherche interdisciplinaire appliquée. Le Réseau Trans-tech compte ainsi plus de 1300 experts techniques et scientifiques dans ses 49 centres, dont 48 dans le réseau collégial public, dans toutes les régions du Québec. Le Réseau Trans-tech a comme objectif de concerter l'action des CCTT, de faciliter l'accès à leurs services pour les entreprises et les organismes ainsi que de soutenir les collaborations entre les CCTT et les autres acteurs de l'innovation

COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE

CARREFOUR DE LA RÉUSSITE AU COLLÉGIAL
www.fedecegeps.qc.ca

Le Carrefour de la réussite au collégial soutient les collèges dans la mise en œuvre de leur plan institutionnel de réussite et des activités visant l'amélioration des compétences langagières en français. Il contribue à l'évolution de la réflexion en matière de réussite, de persévérance et de diplomation, à l'amélioration des compétences langagières en français, ainsi qu'au développement de l'expertise et des connaissances dans ce domaine. Il élabore et diffuse des outils, favorise les échanges et participe à la mise en place de stratégies d'entraide dans l'ensemble des collèges.

REGROUPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES COLLÉGIALES DU QUÉBEC (REBICQ)
www.rebicq.ca

Le Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ) est composé de cadres bibliothécaires, de professionnels des bibliothèques (spécialistes en moyens et techniques d'enseignement, bibliothécaires ou conseillers pédagogiques) et de techniciens en documentation, provenant de collèges publics et de collèges privés subventionnés. Il a pour mission de soutenir la mise en commun et le développement des expertises, des outils et des pratiques documentaires des bibliothèques collégiales.

RÉSEAU DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS TIC (REPTIC)
www.reptic.qc.ca

Le Réseau des répondantes et répondants TIC (REPTIC) regroupe, anime et outille les conseillères et les conseillers pédagogiques responsables de l'intégration pédagogique des technologies dans les cégeps et collèges du Québec, qui interviennent auprès du personnel enseignant de leur établissement pour soutenir l'intégration pédagogique des TIC. Le Réseau fonctionne dans un esprit de travail collaboratif pour concevoir des cadres de référence et des ressources qui sont mis à la disposition de l'ensemble du réseau collégial. Le Réseau REPTIC partage aussi des ressources sur la lutte au plagiat électronique, le recours à l'infonuagique dans la classe, la formation à distance et le logiciel libre.

RÉSEAU INTERCOLLÉGIAL DES INTERVENANTS PSYCHOSOCIAUX (RIIPSO)
www.riipso.qc.ca

Le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO) regroupe environ 250 membres — psychologues, travailleurs sociaux, conseillers en orientation, ortho-pédagogues, psychoéducateurs, sexologues, éducateurs spécialisés, techniciens en travail social, intervenants de milieu et autres — dont le mandat principal est l'aide psychosociale. Ceux-ci interviennent directement auprès des étudiants aux prises avec une problématique de santé mentale ou d'ordre psychosocial ou encore, vivant une détresse psychologique.

STRUCTURE DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS

MEMBRES DU CONSEIL DES DIRECTIONS GÉNÉRALES DE LA FÉDÉRATION DES CÉGEPS

Présidence
Mme Marie-France Bélanger
Directrice générale, Cégep de Sherbrooke

Vice-présidence
M. Sylvain Lambert
Directeur général, Cégep Édouard-Montpetit

Président-directeur général de la Fédération des cégeps
M. Bernard Tremblay

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Les administrateurs et les administratrices du Conseil des directions générales sont les 48 directeurs généraux et directrices générales des cégeps.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les cadres et les hors cadres des collèges sont regroupés au sein de la Fédération des cégeps en cinq commissions qui mènent des travaux d'analyse et conseillent l'assemblée générale.

COMMISSION DES AFFAIRES PÉDAGOGIQUES (CAP)

Présidente
Mme Hélène Allaire
Directrice des études, Cégep Marie Victorin
** Remplacée en décembre 2016 par*
Mme Jasmine Gauthier
Directrice des études, Cégep de Jonquière

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES (CAE)

Président
M. Yves Carignan
Directeur des affaires étudiantes
et des relations avec la communauté
Collège Montmorency

COMMISSION DES AFFAIRES DE LA FORMATION CONTINUE (CAFC)

Président
M. Michel Simard
Directeur de la formation continue et des services aux entreprises, Collège Lionel-Groulx
** Remplacée en mars 2017 par*
Mme Caroline Bouchard
Directrice des services de la formation continue
Cégep Beauce-Appalaches

COMMISSION DES AFFAIRES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES (CAMAF)

Président
M. Yvon Pépin
Directeur des services financiers
Collège Ahuntsic

COMMISSION DES AFFAIRES DE RELATIONS DU TRAVAIL ET DE RESSOURCES HUMAINES (CARTRH)

Président
M. René Corriveau
Directeur des ressources humaines
Cégep Édouard-Montpetit
** Remplacée en juin 2017 par*
M. Gilles Perron
Directeur des ressources humaines et secrétaire général, Cégep Marie-Victorin

PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

Bernard Tremblay
Président-directeur général

Céline Desjardins
Conseillère en recherche et développement

Anne-Marie Pelletier
Technicienne en administration

Maïté Roy
Coordonnatrice à la présidence-direction générale

DIRECTION ADJOINTE AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

François Casabon
Directeur adjoint

François Hart
Technicien en informatique

Michel Allard
Technicien en informatique

Patrice Valiquette
Architecte de solutions technologiques

André Plamondon
Analyste et conseiller en sécurité
de l'information, niveau 2

Tania Bergeron Labrèche
Agente administrative

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

Judith Laurier
Directrice

Isabelle Drapeau
Technicienne en information

Roxane Dumas-Noël
Conseillère en communication

Mathieu St-Onge
Conseiller en communication

Christian Van Nuffel
Conseiller en communication

DIRECTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES ET DE LA RECHERCHE

Isabelle Laurent
Directrice

Geneviève Rey-Lescure
Conseillère en recherche et en développement

Viviane Brouillard
Technicienne en administration

Anne-Frédérique Champoux
Animatrice du Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ)

Hélène Jean-Venturoli
Conseillère en recherche et en développement

Valérie Lavoie
Coordonnatrice de la Commission des affaires
de la formation continue (CAFC)

Élizabeth Ledoux
Agente administrative

Geneviève Reed
Animatrice du réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO)

Gabrielle Levert
Technicienne en administration

Mireille Kouamou
Technicienne en administration

Nicole Perreault
Animatrice du Réseau des répondantes
et répondants TIC (REPTIC)

Julien Rondeau
Technicien en recherche

Micheline St-Pierre (fin 30 juin 2017)
Conseillère pour le réseau des services
aux entreprises (SAE)

Martin Strauss
Coordonnateur de la Commission des affaires
étudiantes (CAÉ)

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Brigitte Langelier
Directrice

Diane Brien
Conseillère

Marie-Noël Desharnais
Conseillère en développement de la gestion
des ressources humaines

Suzie Fortin
Conseillère

Martine Lemire
Conseillère

Lucie Massé
Conseillère – Évaluation de la scolarité

Séverine Pugens
Technicienne – Évaluation de la scolarité

Chantal Séguin
Technicienne – Évaluation de la scolarité

Linda Serret
Technicienne en administration

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Martin Brazeau
Directeur

Kevin Chaput
Analyste économique et financier

France Charette
Agente administrative

Sylvie Lanteigne
Agente administrative

Johanne Lord
Agente de gestion financière

Olivier Verreault-Lefebvre
Analyste économique et financier

Mélissa Boucher
Technicienne en administration

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

Henrik Ellefsen, B.A., LL. B.
Directeur

Nathalie Aubé
Technicienne juridique

Nancy Bergeron, B.A., LL. B
Avocate

Valérie Biron, LL. B.
Avocate

Isabelle Chvatal, LL. B., LL. M.
Avocate

Geneviève Drapeau, LL. L. (fin le 3 février 2017)
Avocate

Audrey Lapointe
Avocate

Bernard Dufour, B.A., LL. B.
Avocat

Amélie Fasulo
Adjointe juridique

Jacqueline Rubio-Rivera
Adjointe juridique

Jacynthe L'Hostie
Technicienne juridique

Valérie Lebel
Adjointe juridique

Marie-Hélène Marchand, LL. B.
Avocate

Nathalie Trudel
Attachée d'administration

Marie-Christine Tremblay, LL. B., D.E.S.S.
Avocate

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Sylvie Thériault
Directrice

Nathalie Dubois
Coordonnatrice – recrutement international

Laetitia Le Fournis
Technicienne en administration

Anne-Marie Lemay
Coordonnatrice – mobilité internationale

Marie Motte
Agente principale

CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR)

Guy Laperrière
Directeur général

Marjorie Barry-Vila
Technicienne en documentation,
Koha et solutions technologiques

Sylvie Beaudet
Technicienne en approvisionnement, achats regroupés

Nathalie Bilodeau
Agente administrative, achats regroupés

Chantal Charbonneau
Conseillère en gestion de contrats, achats regroupés

Marie-Joëlle Doiron (remplacement Élise Corbeil)
Agente administrative, services professionnels
et direction générale

David Delisle
Conseiller en gestion de contrats, achats regroupés

Sylvie Dion
Conseillère en gestion de contrats, achats regroupés

Catherine Dufort
Responsable, services-conseils et perfectionnement

Anthony Laquerre
Coordonnateur, solutions technologiques
et services aux bibliothèques

Danielle Lavoie
Conseillère en communication

Louise Lessard
Chargée de projets spéciaux, achats regroupés

Cynthia Paquette
Technicienne en administration,
Koha et solutions technologiques

Catherine Parent
Coordonnatrice, services professionnels et administratif

Élyse Morin
Technicienne en informatique, solutions technologiques

Martine Pépin
Conseillère en gestion de contrats, achats regroupés

Serge Tardif
Directeur, gestion contractuelle et achats regroupés

Claudia Martel (remplacement d'Olivia Weyland)
Responsable, services-conseils et perfectionnement

Marie-Josée Lapointe-Turcotte
Technicienne en approvisionnement, achats regroupés

Alexandre Breton
Technicien en documentation

RAYONNEMENT

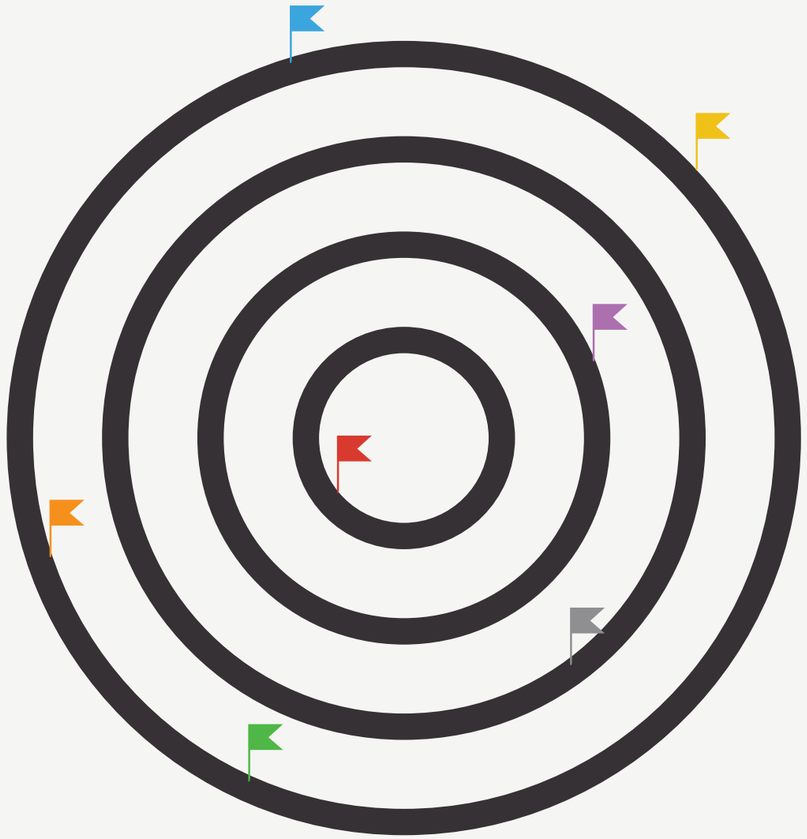

En 2016-2017, la Fédération des cégeps siège à divers organismes ou en est membre :

- Association européenne des institutions d'enseignement supérieur (EURASHE)
- Association francophone pour le savoir (Acfas)
- Agence universitaire de la Francophonie (AUF)
- Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI)
- Centre de prévention contre la radicalisation menant à la violence (CPRMV)
- Collèges et instituts Canada (CICan)
- Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- OSEntreprendre
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) — Programme IMHE
- Organisation universitaire interaméricaine (OUI)
- Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ)

© ISTOCKPHOTO

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière au 30 juin 2017 :

	2017	2016
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 745 388 $	3 357 094 $
Débiteurs	581 526 $	654 824 $
Frais payés d'avance	3 867 $	13 524 $
	4 330 781 $	4 025 442 $
Immobilisations	282 796 $	350 051 $
	4 613 577 $	**4 375 493 $**
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 481 431 $	2 346 919 $
Produits reportés des projets spéciaux en cours	1 632 399 $	1 529 909 $
Subventions reportées	22 159 $	14 000 $
Produits perçus par anticipation	4 650 $	2 741 $
	4 140 639 $	**3 893 569 $**
SOLDES DE FONDS		
Fonds d'administration	9 176 $	(67 995) $
Fonds d'immobilisations	282 796 $	350 051 $
Fonds de négociation	180 966 $	188 840 $
Fonds des affaires internationales	- $	11 028 $
	472 938 $	481 924 $
	4 613 577 $	**4 375 493 $**

État des résultats - Exercice terminé le 30 juin 2017 :

	2017	2016
PRODUITS		
Cotisations annuelle	3 639 983 $	3 698 336 $
Intérêts	32 677 $	29 144 $
Honoraires, publicté et ventes	539 038 $	306 087 $
Subventions	10 466 $	257 832 $
Produits provenant des projets spéciaux et des services fournis à un organisme lié	466 061 $	407 160 $
Total des produits avant produits générés par les projets spéciaux en cours	4 688 225 $	4 698 559 $
Produits générés par les projets spéciaux en cours	4 844 498 $	5 215 415 $
	9 532 723 $	9 913 974 $
CHARGES		
Salaires et charges sociales	3 275 414 $	3 153 670 $
Instances et comités	129 357 $	165 210 $
Représentation, publication et information	346 191 $	337 593 $
Fournitures et frais de bureau	27 780 $	18 451 $
Services, honoraires et contrats	347 220 $	426 513 $
Charges locative	374 217 $	369 513 $
Informatique	105 094 $	100 222 $
Amortissement des immobilisations	91 938 $	91 274 $
Total des charges avant charges générées par les projets spéciaux en cours	4 697 211 $	4 662 446 $
Charges encourues pour les projets spéciaux en cours	4 844 498 $	5 215 415 $
	9 541 709 $	9 877 861 $
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	**(8 986) $**	**36 113 $**

Fédération
des cégeps

Fédération des cégeps
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E7
Téléphone : 514 381-8631
Télécopieur : 514 381-2263
www.fedecegeps.qc.ca